L'ÉCHO DES MOULINS

Bulletin d'informations municipales I **Janvier 2023**

P.6
VIE **MUNICIPALE**
Vœux du Maire

LA VIE **DES COMCOS**
ComCo CVE
Des chicanes pour ralentir dans les villages

P.28
CULTURE
Théâtre :
Le réveil de Monnières

P.32-33
AGGLOH
Fini les sacs on passe aux bacs

P.34
INFOS **PRATIQUES**
Jardins de demain

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Édito - Mot du Maire	3 à 6
Vœux du Maire	6
Compte-rendu Conseil Municipal du 20/10/2022	7 à 9
Compte-rendu Conseil Municipal du 10/11/2022	9 à 12
Distibuteur de pain	12

LA VIE DES COMCOS

ComCo CVE : Des chicanes pour ralentir dans les villages	13

ENFANCE & JEUNESSE

ANIMAJE : Foyer des jeunes	14
Le Relais Petite Enfance	15
L'école Saint Joseph	16-17
Association Histoires De Parents	18
L'école Les Trois Moulins	19

SOCIAL & SANTÉ

Association Le Clic	20-21
Association Mission Locale	21
Association Un Petit Rien	22
Association Vestiaire Solidarité	23

SPORT / LOISIRS

Karaté	24
Basket : SMB	24-25

VITICULTURE/ CULTURE/ TOURISME

Bibliothèque Au Plaisir de Lire	26
Exposition : Marie Auger	26
Jumelage Klettgau	27
Théâtre : Le Réveil de Monnières	28
Évènement Le Salon Du Livre	28

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ATELIER : Comment bien se chauffer au bois ?	29

AGGLOH

Tri sélectif : fini les sacs on passe aux bacs	30-33

INFOS PRATIQUES

Jardin pédagogique d'une Nature à l'Autre	34
Jardins de Demain	34
Micro ferme Radio Poulettes	35
Recensement	35

AGENDA 36

Permanences des élus	36
Coordonnées mairie	36

RESPONSABLE DE PUBLICATION :
Benoît Couteau – Maire de la commune

RÉALISATION - CRÉDIT PHOTO :
Comité Consultatif ACI
Merci à Madame Maxime-Erika TAINE, habitante de Monnières pour la photo de couverture.

CRÉATION :
Williwow Mélanie Borleteau - MONNIÈRES - 07 81 98 63 07 - **contact@williwow.fr - www.williwow.fr**

IMPRESSION :
imprimerie 2000 offset numérique 25, rue du château d'eau - 44116 VIEILLEVIGNE - 02 51 31 08 40 - **s.moulet@imprimerie2000.fr**
Imprimé sur papier recyclé ou issu de forêts FSC (Conseil de Soutien de la Forêt), avec des encres végétales et sans hydrocarbures.

Environnement | Social | Économie

Benoît COUTEAU

Monniéroises, Monniérois,

2022 aura été une année bien mouvementée où de nombreuses tensions sont survenues.
À plusieurs reprises des propos véhéments, des comportements inappropriés ont été constatés dans le cadre de plusieurs dossiers en cours. Via les réseaux sociaux (Facebook entre autres) quelques-uns se sont permis des propos totalement inadaptés parfois complètement diffamatoires et agressifs envers tel ou tel. Alors je veux profiter de cet édito pour vous en dire quelques mots :
Que nous soyons toujours tous d'accord, c'est évidemment impossible ! Que nous ayons tous une même vision des choses, c'est tout aussi impossible !
Mais trop souvent, des élus ou des agents sont pris à partie, agressés verbalement, voire menacés.
C'est évidemment insupportable et c'est trop vite oublier qu'un élu municipal s'investit tout simplement pour se mettre au service de l'Autre, au service de la Commune où il vit.
Si l'altruisme guide ou devrait guider chaque pas des élus, il s'avérerait que ce soit l'égoïsme qui guide les pas de certains qui semblent ne pas savoir vivre en société.
Il me paraît utile de vous rappeler que toutes nos commissions municipales sont ouvertes à tout Monniérois qui le veut bien, et qui souhaite s'impliquer et partager ses opinions de vive voix, en face à face dans des réunions de travail. Ces commissions sont dénommées « Comités Consultatifs » à la demande de la préfecture et renommées à Monnières : ComCo. Dans les faits, un ComCo est une instance de coopération qui devient ainsi un véritable Comité de Co-construction où chaque opinion peut être exprimée avec bienveillance. Un ComCo devient ainsi un véritable « outil de proposition » pour les élus qui valident ou non après délibération lors des séances du Conseil Municipal.
Beaucoup de Monniérois y sont impliqués et je les remercie encore. Alors je voudrais dire aussi à toutes celles et ceux qui aiment se plaindre ou critiquer sans avoir pris le temps d'analyser tous les enjeux d'une situation : rejoignez-nous ! Vous pourrez contribuer et vous exprimer en connaissance de cause. Vous découvrirez aussi que répondre à l'intérêt général ne correspond que difficilement à la somme des intérêts particuliers ainsi vous comprendrez peut-être certaines de nos difficultés.
En conclusion, partager nos opinions, nos différences voire nos divergences dans le respect réciproque et la bienveillance mutuelle, me semble tout à fait possible, je suis même persuadé que cela devrait être constructif. Mes collègues élus et moi-même n'avons peut-être pas su toujours utiliser les justes mots ou la juste tonalité. Nous aussi, nous pouvons nous améliorer et nous nous y employons. Sachez que notre volonté reste intacte pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie pour tous les habitants.
Après cette petite mise au point, tournons-nous vers 2023 avec enthousiasme et optimisme.

Inexorablement le temps passe, nous voici bientôt à mi-mandat !
Avant de vous parler des prochaines années, permettez-moi de vous lister une petite rétrospective de ce début de mandat. Le gros chantier aura été la construction de la nouvelle école des Trois Moulins. Un investissement de 2 millions d'euros ! Après les vacances de février, les élèves de l'école publique vont pouvoir découvrir leur nouveau lieu. L'équipe de suivi de chantier, composée de Marie-Jeanne Caillé, Christian Thomas, Florian Branger sous la houlette de Christian Maillard co-président délégué du ComCo EJE (Enfance – Jeunesse – Écoles) et coprésident du

ComCo NE3M (Nouvelle École 3 Moulins), aura suivi le chantier chaque mercredi matin depuis un an. Tous les quatre, ils ont réussi à respecter le cahier des charges de départ en restant en parfait équilibre sur les trois piliers du Développement Durable. Félicitations à eux ! Je tiens aussi à remercier Elise Bargain du cabinet d'architecture CUB [Haute Goulaine] qui a assuré un suivi de chantier de grande qualité. Bien évidemment, que toutes les entreprises soient remerciées pour leur travail et le respect des enjeux exprimés en début de chantier.
Je ne crois pas nécessaire de rappeler la cruciale question de l'eau ?! Depuis déjà plusieurs années des experts comme ceux du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) nous alertent sur cette question, entre autres. L'été, que nous venons de vivre, nous l'a rappelé de façon criante. N'est-ce pas une gabegie évidente que de mettre de l'eau potable dans les sanitaires ?
Forts de cette réflexion les élus ont validé la mise en œuvre d'une cuve de récupération d'eau de pluie d'une capacité de 50 000 litres. Elle nous permettra d'entretenir les espaces verts de la commune. Mais surtout notre volonté est de la connecter aux sanitaires de l'école, toute l'installation est prête !
Cependant la réglementation actuelle nous l'interdit alors nous nous employons à obtenir gain de cause.
Ce début de mandat aura aussi vu la réalisation du lotissement du Pampre d'Or avec la construction de six maisons ainsi que la réalisation de la rue André Giraud qui réunit le parking de la mairie au dit lotissement. Concomitamment, entre ces terrains lotis et la nouvelle école, l'espace a été réalisé en tenant compte des enjeux topographiques importants, un programme de plantations va conclure la mise en œuvre de cet endroit.
De plus, le lotissement le Clos des Meuniers, à côté des Salorges, a été terminé. Nous avons pu ainsi accueillir une vingtaine de nouveaux foyers sur Monnières.
Enfin la révision du PLU arrive bientôt à son terme après la validation du PADD, en 2021. Puis une réunion publique, où vous êtes venus nombreux, s'est tenue au début du mois d'octobre. Cependant, la loi « Climat et Résilience » est venue percuter de plein fouet le travail sur le PLU. En effet, bien que cette loi nous oblige à suivre des règles pertinentes pour protéger la biodiversité, un grand nombre d'autres conséquences nous est imposé par ces directives que je qualifierais de « Parisiennes ». D'ailleurs, je suis « malheureusement » un des rares élus du territoire à exprimer ouvertement ce déni de ruralité et à dénoncer cette « hypocrisie » qui consiste à dire que tous les jeunes souhaitent acquérir des très petits terrains tout en laissant exploser le coût desdits terrains !
Par ailleurs, je tiens à saluer et remercier ici le travail du « COPIL PLU » qui a dû faire bien des allers-retours afin de pouvoir proposer un projet acceptable pour la commune.
Voilà un début de mandat bien chargé et dire que certains pensent que nous n'en faisons pas assez !?

Alors 2023 ? Voici quelques projets qui démarrent ou vont démarrer incessamment :
Dont un que tout le monde attendait depuis bien longtemps ! À l'heure où j'écris cet édito nous sommes à quelques jours de la signature définitive des différents actes pour enfin enclencher le programme de notre nouveau centre-bourg. Ouvert dès 2015, validé en 2016 et commencé en 2017 ce dossier arrive donc à son terme, nous allons enfin pouvoir programmer la mise en double sens de circulation de la rue de l'Église. Cette décision conditionnait tout le reste, celles et ceux qui suivaient ou s'impliquaient avec nous dans les affaires communales étaient bien au courant des contraintes que nous subissions. Entre autres, nous allons pouvoir enfin démarrer l'étude de notre espace commercial que nous voulons créer devant la mairie vers la nouvelle école Trois Moulins. Nous commencerons par nous mettre en quête de trouver des commerçants potentiels afin de travailler avec eux à ce projet. Notre ambition est de créer une petite halle commerciale avec les commerces de première nécessité. Le ComCo VET (Viticulture – Économie – Tourisme) qui a déjà travaillé à ce projet s'investira évidemment fortement dans la mise en œuvre de ce pôle commercial. Plusieurs autres comme le ComCo UAP (Urbanisme – Aménagement – Plu) et le ComCo CVE (Cadre de vie – Voirie – Eau) vont aussi y contribuer. Dans l'attente, un four automatique de baguettes va être installé sur le parking devant la mairie. Ce distributeur permettra à qui voudra de venir acheter sa baguette « tradition » 24h/24h & 7j/7.

Et dès cette année, nous lançons le paysagement de la place de l'Église. L'îlot central va être renaturé. Plus précisément nous allons donc retirer le maximum de goudron puis apporter de la terre végétale. Des arbres et arbustes vont venir embellir cette place revisitée. Le bureau d'études qui nous suit sur ce sujet nous fera une présentation fin janvier afin que nous puissions valider un projet, en mars idéalement. Le rôle du ComCo CVE sera prépondérant même si plusieurs ComCo y réfléchiront aussi. Nous pourrons aussi nous appuyer sur notre équipe des services techniques qui a déjà réfléchi aux essences d'arbres que nous pourrons planter. Enfin, une réunion d'information sera organisée avec les riverains sur ce début d'année. Parallèlement à cette opération, le ComCo EPI (Énergie – Patrimoine – Informatique) travaille à un accompagnement possible des riverains de la place pour rénover chaque façade.
2023 sera aussi l'année où l'école St Joseph emménagera dans ses nouveaux locaux. Grâce au travail de chaque partie prenante dont Nathalie Fron, la précédente présidente de l'Ogec, nous allons réussir à emmener les élèves de l'école privée dans les anciens murs de l'école Trois Moulins. Après un travail de réhabilitation, la nouvelle école St Joseph devrait ouvrir ses portes en septembre 2023.

Cela va nous permettre de lancer dans la foulée, dès cette année donc, la création d'un lieu où seront regroupés plusieurs professionnels de santé dont les médecins et les infirmières mais aussi un kiné, un ostéopathe, un podologue et d'autres professions paramédicales. À ce sujet, je veux ici remercier nos deux médecins qui témoignent d'une réelle solidarité sur ce projet.
Quel bel avenir pour l'ancienne école privée Saint-Joseph que de devenir un espace de santé !
Ce projet sera suivi par un ComCo spécifique piloté par Françoise Ménard. Notre ambition est de démarrer les travaux de rénovation et réhabilitation de l'ancienne école Saint-Joseph à l'automne 2023 et nous espérons un emménagement du pôle santé, au plus tard au printemps 2025.
Pour l'ensemble de ces projets et de ces opérations, nous avons recruté Constance Souché-Marie qui a commencé à nous accompagner activement et efficacement.

Et ensuite ?
Sous le pilotage du ComCo RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) emmené par notre maire-adjoint au Développement Durable, Stéphane Entème, 2023 et 2024 vont être 2 années où nous désirons investir fortement sur toutes les questions liées au Développement Durable. Nous souhaitons mettre en œuvre beaucoup d'actions afin d'être en adéquation avec les enjeux sociétaux et ces obligations de transition que vous êtes heureusement nombreux à comprendre.
Nous devons aussi accélérer si nous voulons atteindre l'objectif TEP 2030 (Territoire Énergie Positive à l'horizon 2030), il n'y a pas de temps à perdre.
Nous sommes actuellement au travail pour définir ces actions et reviendrons vers vous rapidement pour vous les exposer, mais d'ores et déjà je peux vous donner quelques pistes, qui ne sont pas validées, sur lesquelles nous travaillons ou allons travailler :
Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et pourquoi pas sur le toit de l'église – Élaboration d'un programme ambitieux de plantation d'arbres – Renaturation d'espaces artificialisés – Réflexion sur la suppression partielle ou totale de l'éclairage public – Création de voies douces permettant l'utilisation du vélo en meilleure sécurité – Etc...

Bien évidemment, nous allons devoir financer tous ces projets, c'est bien la limite de l'exercice !!! Avec le concours d'Emmanuelle Peaudeau, notre nouvelle Directrice des Services, j'accompagnerai activement Rodolphe Borré, et le ComCo FPRH, sur ces analyses financières afin de pouvoir planifier ces opérations.
En effet, Monnières demeure une petite commune avec des ressources limitées. Il nous faudra donc faire des choix, entre autres, un de ceux-ci : est-ce que nous repoussons les projets dans le temps ? Ou bien est-ce que nous recherchons des ressources supplémentaires en demandant à chacun de contribuer encore par l'augmentation des impôts ? Impôts qui ne doivent pas être un prétexte à ne pas participer aux actions communales.

Mais nous pourrions aussi imaginer lancer des opérations de crowdfunding (terme anglais voulant dire littéralement « financement par la foule ») qu'il faut traduire par financement participatif.
Imaginons qu'une centaine de Monniérois voudrait devenir propriétaire du pôle santé ou du pôle commercial. Alors supposons que chacun d'entre eux apporterait 5 000 €, un budget de 500 000€ serait cumulé permettant de lancer un de ces deux projets. Utopie ?
Ne dit-on pas que l'utopie serait une chose qui n'aurait pas encore été réalisée ?!
C'est peut-être utopique à Monnières, pourtant ailleurs en France dans beaucoup d'endroits, le financement participatif existe. Affaire à suivre...

Pour conclure ce long édito, je voudrais vous annoncer que cette année, au mois de janvier comme il est de coutume, il n'y aura pas de cérémonie de vœux de la municipalité.
Pourquoi ?
Chaque année nous mesurons qu'un nombre limité d'habitants se déplace, probablement cela signifie que ce n'est plus le bon dispositif pour communiquer avec chacun d'entre vous.
De plus, cette année encore la situation sanitaire reste hasardeuse. Il est quasi certain aussi que janvier restera un mois généralement froid et c'est là aussi que les grippes, les angines et le COVID et autres virus se promèneront. Alors restons vigilants !
Cette année nous avons donc décidé d'innover en organisant les « vœux de printemps », ce sera une fête de printemps qui se tiendra probablement fin mars – début avril. Nous en profiterions pour accueillir les nouveaux habitants pourquoi pas en discussion avec les vignerons ? Nous allons travailler à ce projet avec le ComCo ACI (Accueil – Communication – Information). Nous reviendrons vers vous à ce sujet dans les meilleurs délais.

Cela dit et bien que demain demeure incertain, permettez-moi au nom de toutes les équipes de vous offrir mes meilleurs vœux à vous toutes et vous tous pour cette nouvelle année.
Laissez-moi vous souhaiter de vivre chaque instant présent intensément avec la conviction que demain sera fait de ce que nous aurons décidé qu'il devienne, aujourd'hui !
Consentons à espérer qu'un plus grand nombre à Monnières et ailleurs comprenne l'impérieuse nécessité de se préoccuper des générations à venir et de sauvegarder la biodiversité.
Rappelons-nous ce proverbe Indien aussi attribué à Saint-Exupéry :
« La Terre ne nous appartient pas, ce sont nos enfants qui nous la prêtent ! »

Comme je vous le disais plus haut, nous savons que l'intérêt général est très souvent différent de la somme des intérêts particuliers !
Alors, rejoignez-nous, impliquez-vous ! Ainsi vous nous aiderez à faire les meilleurs choix pour toutes les Monniéroises et tous les Monniérois.

Nous comptons toujours sur le soutien du plus grand nombre afin de construire ensemble « un Monnières durable » où il fera bon vivre ensemble, dans le respect mutuel, avec solidarité et générosité.

Le maire
Benoît Couteau

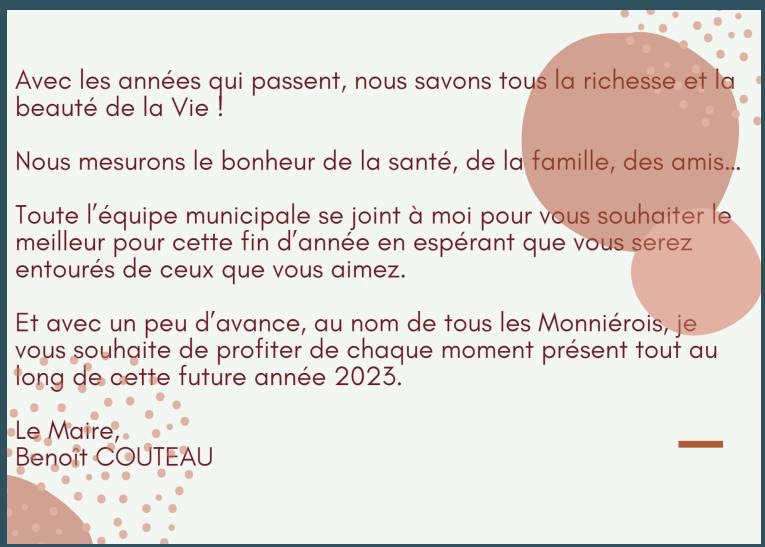

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022

1. Territoire à Energie Positive 2030

2. Nouvelle école publique des 3 Moulins

Christian MAILLARD assure une présentation de l'avancement du chantier. La livraison de l'école est prévue fin novembre, début décembre 2022.
Au niveau terrassement, AUBRON-MECHINEAU a effectué les noues entre le lotissement et l'école ainsi que toutes les tranchées pour la chaufferie. AUBRON-MECHINEAU va ensuite commencer les travaux d'aménagement de la cour.

3. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune

Pascal BOUTON indique qu'une réunion publique a eu lieu le 4 octobre avec une participation importante (environ 150 personnes), dans une ambiance sereine. Cette réunion avait pour objet la présentation globale du PADD, une vision globale de l'avenir de Monnières. A la commission PLU du jeudi 20 octobre au matin, ont été évoquées les conséquences du ZAN (Zéro Artificialisation Nette des sols) qui sont importantes. Le ZAN implique qu'il faut consommer 2 fois moins d'espaces en extension que les 10 dernières années, à savoir 4 hectares au lieu des 10 hectares envisagés dans la première version du PADD.
En extension urbaine, la commission PLU a proposé de supprimer le lotissement « Les Barres » et de conserver le lotissement « Bochard ». La mise en place du sursis à statuer permettrait de conserver cette possibilité.

4. Pôle santé

Françoise MÉNARD indique qu'un questionnaire doit être envoyé aux professionnels de santé avec une réponse attendue le 18 novembre 2022. Une synthèse des retours sera ensuite effectuée. Une réunion du ComCo pôle santé sera organisée par la suite.
Une convention de partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est envisagée, via une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage, au coût de 2700 €. Stéphane ENTÈME précise que le CAUE est un organisme piloté par le département.

5. Pôle commercial

Magalie DUAUT-RAVELEAU, souffrante, n'est pas présente pour présenter le travail de son ComCo VET sur le pôle commercial. Constance SOUCHÉ-MARIE est chargée d'agréger l'ensemble des propositions, à savoir celles du ComCo VET, ComCo UAP, Atlantique Habitations, pour en sortir les plus et les moins et éventuellement un 4ème projet. Stéphane ENTÈME signale que tous les ComCo seront concernés par ce projet important pour la commune (CVE, EPI, UAP, RSO, ASP, FPRH...). L'objectif fixé en bureau est que Constance SOUCHÉ-MARIE puisse produire ce travail pour le mois de janvier 2023.

6. Réalisation du réseau d'assainissement de la future école

Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE indique que le réseau des eaux usées de l'école partira de l'école pour passer entre la salle Henri Gaborit et la mairie pour rejoindre la départementale RD7.
AUBRON-MECHINEAU a fourni un devis (28 357 € HT) qui tient compte du nouveau tracé et des préconisations de l'Agglo compétente depuis le 1er janvier 2020 en matière d'assainissement.

7. Validation du plan de financement du dossier de subvention LEADER pour la nouvelle école et la chaufferie

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a validé à l'unanimité le plan de financement du dossier de subvention LEADER pour la nouvelle école et la chaufferie.

8. Convention avec le service ADS (Autorisation Droit du Sol) de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Ce sujet est discuté et sera voté au conseil de décembre.

9. Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

10. Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

11. Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Pascal BOUTON souligne que la commune de Monnières n'est pas vraiment concernée par ce rapport cette année, parce que l'Agglo ne gère actuellement que l'eau potable de Clisson et Boussay. A partir du 1er juillet 2022, l'ensemble des communes de l'Agglo est géré par l'Agglo.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

12. Dispositif Conseil en énergie partagée (CEP)

Le conseil en énergie partagée (CEP) est un service spécifique aux petites et moyennes collectivités. Il consiste à partager les compétences d'un technicien spécialisé. La mission est portée par le Pays du vignoble nantais. Le CEP récupère les consommations et fait des analyses de données, assure des visites des bâtiments pour des bilans thermiques, assiste les collectivités dans leurs projets. Stéphane ENTÈME précise que ce fut le cas notamment lors de la rénovation de la mairie, du Pampre d'or et de la construction de la nouvelle école. Stéphane ENTÈME précise qu'après cette information, un vote formel aura lieu lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

13. Modalités de reversement de la taxe d'aménagement

Discussions autour du reversement de la taxe à l'agglomération. Le vote aura lieu au conseil de décembre.

14. Constitution d'une servitude de tréfonds (la Haute Gravelle)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la prise en charge par la commune des frais liés à l'acte notarié relatif à la servitude de tréfonds entre la commune et M. DUPONT.

15. Dénomination de deux nouvelles rues

Linda GABORIAU indique que le ComCo ACI propose de nommer 2 nouvelles voies :
✓ la voie « pompiers » devant la future école des 3 moulins serait désignée Allée Emmi Pikler, pédiatre hongroise qui a développé la bienveillance auprès des enfants et la motricité libre.
✓ l'impasse du lotissement des Hirondelles qui débouche rue de la Poste, sera désignée Impasse René Dumont, homme politique français qui est le premier à se présenter sous une bannière « écologie », nom en résonance avec les valeurs de la commune.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité ces propositions.

16. Projet hameau léger Tiny Houses

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide, avec 14 voix favorables et une abstention de Monsieur Benoît COUTEAU, la durée du bail emphytéotique de 40 ans avec un coût de loyer de 2 400 € par an.

17. Contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité l'habilitation donnée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de souscrire pour le compte de la commune de Monnières des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

18. Création du poste de chargé de suivi des projets communaux et d'un poste d'adjoint d'animation saisonnier

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
✓ valide à l'unanimité la création du poste de chargé de suivi des projets communaux
✓ valide, avec 14 voix pour et une abstention de Monsieur Benoît COUTEAU, la création d'un poste d'adjoint d'animation saisonnier.

19. Nomination d'un nouveau co-président ComCo CVE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide avec 14 voix pour et une abstention de Mme Marie- Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, la nomination de Mme Marie- Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE en tant que co-présidente du ComCo CVE.

20. Indemnités des élus

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide, avec 14 voix pour et une abstention de Madame Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, l'attribution d'une indemnité de 10,296% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1027 à Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE en tant que co-présidente du ComCo CVE, applicable à compter d'octobre 2022.

Après en avoir délibéré à bulletins secrets, le conseil municipal valide, avec 14 voix favorables, la diminution de moitié de l'indemnité de Monsieur le Maire pour 3 mois et le reversement de la moitié de cette indemnité à Monsieur ENTÈME, qui a assuré son remplacement.

21. Prix du panier-repas d'un enfant bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé (PAI)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité :
✓ le rajout du prix de ce repas au marché de restauration scolaire via la passation d'un avenant
✓ le tableau des tarifs en fonction du coefficient familial :

22. Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité l'adhésion de la commune au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.

23. Décision modificative n°2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la décision modificative n°2.

24. Nomination d'un correspondant incendie et secours

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la nomination de Mme Hélène QUÉMÉRÉ en tant que correspondante incendie et secours.

25. Jardins partagés des Yolais

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide, à l'unanimité, la mise en place de jardins partagés sur une parcelle communale aux Yolais.

26. Questions diverses

Maîtrise d'œuvre pour travaux de voirie 2022
Stéphane ENTÈME indique qu'il s'agit d'une information car le conseil municipal avait autorisé Monsieur le Maire à attribuer et notifier ce marché de maîtrise d'œuvre pour travaux de voirie 2022. Conformément à l'analyse, ce marché sera attribué et notifié à l'entreprise SIT&A.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2022

1. Territoire à Énergie Positive 2030

Monsieur Jimmy CHEVALIER, co-président du ComCo RSO, présente l'impact du transport sur l'environnement. Stéphane ENTÈME remercie M. Jimmy CHEVALIER pour le travail effectué.
Benoît COUTEAU rappelle que la commune est dans une phase de travail accru en matière de responsabilité sociétale des organisations (RSO). Monsieur le Maire souhaite accélérer en matière de développement durable et rappelle qu'il s'agit de la responsabilité de la commune.
L'objectif est d'y travailler d'ici fin 2022 pour assurer une présentation du programme d'actions 2023-2024 à la population en début d'année prochaine.

2. Nouvelle école publique des 3 Moulins

Christian MAILLARD présente l'avancement du chantier de l'école : les 2 préaux sont installés, les carrelages sont posés, le chauffage est en cours de finalisation. Au niveau de la cour, un merlon mis en place fera une coupure visuelle et sonore pour le lotissement voisin.

3. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune

Lors du dernier conseil municipal, Pascal BOUTON avait fait une présentation de l'impact de la loi ZAN sur le PADD. La loi Climat et Résilience implique de réajuster le PADD et à attendre les règles du jeu liées au SCOT.
Lors du début du travail sur la révision du PLU, il était envisagé une extension urbaine d'environ 8 hectares mais la nouvelle loi implique de diminuer par 2 les extensions en passant de 8 à 4 hectares, afin de réduire l'artificialisation de 50% à horizon 2030.
L'enveloppe urbaine a été définie par le SCOT de

2015 : toute construction/artificialisation en-dehors de cette enveloppe sera considérée comme une extension urbaine. Les nouvelles constructions en bordure des villages seront également comptabilisées dans les surfaces artificialisées.

Pour la seule année 2022, la consommation est estimée à 1 hectare. Les projets communaux inscrits au PADD (pôle commercial, logements ouvriers et STECAL Tiny) occuperaient 2 hectares, donc il resterait 1 hectare encore disponible en extension pour le prochain PLU.
Le bureau d'études OUEST'AM doit effectuer des calculs plus précis sur la base d'éléments que la commune doit lui adresser.
Au sein de la commission PLU, il était envisagé 2 zones d'extension urbaine : Bochard et Les Barres.
Doit-on préserver l'hectare qui reste pour faire un lotissement en extension urbaine ? La seule solution pour cela serait de geler les autorisations d'urbanisme qui vont à l'encontre du PADD en utilisant le sursis à statuer.

Cette situation et l'instauration du sursis à statuer fait l'objet de débat avant une décision prévue au prochain conseil.

4. Présentation du rapport d'activité 2021 de Clisson Sèvre Maine Agglomération – Intervention de M. Jean-Guy CORNU, président de Clisson Sèvre et Maine Agglo

5. Pôle santé - Convention d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique avec le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour la création d'un pôle santé

Françoise MÉNARD présente la convention du CAUE qui accompagnera la commune pour la réalisation d'un pôle santé à l'emplacement de l'école Saint Joseph qui doit déménager en 2023.
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme d'utilité publique. Depuis le 1er juillet 2013, le CAUE de Loire-Atlantique exerce ses missions de conseil et d'accompagnement des collectivités territoriales au sein du groupement départemental "Loire- Atlantique développement".

Contenu de l'accompagnement du CAUE :
✓ Une lecture sensible / analyse urbaine, architecturale et paysagère du site (prise en compte de son contexte, atouts, faiblesses, potentiels),
✓ La définition des enjeux d'évolution du site,
✓ La proposition de pistes d'évolution du site, selon les besoins identifiés par la commune et les futurs usagers (fonctionnement, accessibilité, prise en compte du contexte proche, accroche urbaine, statut de la cour, etc.),
✓ La présentation de références de projets en lien avec les caractéristiques du site pour nourrir la réflexion des élus. Les exemples mis en avant permettront d'illustrer les questions d'usages, d'intervention architecturale, paysagère et urbaine abordées durant les échanges.
L'accompagnement aboutira à une note d'intentions définissant les ambitions architecturales, urbaines et paysagères du projet. Cette note pourra être jointe au cahier des charges pour le recours à l'équipe de maîtrise d'œuvre.
La durée de la convention est fixée à 1 an à compter de la date de sa signature.
Le coût de l'accompagnement du CAUE est évalué à 2 700 €.

Benoît COUTEAU indique que le planning prévisionnel est que l'école privée puisse récupérer les locaux de l'école publique à partir du 28 février 2023. Des travaux sont prévus par l'école privée et potentiellement des travaux qui ne seront pas terminés en juillet-août 2023. De ce fait, on considère que les travaux relatifs au pôle santé pourront commencer au mieux en septembre 2023. Il reste 9 mois pour choisir le maître d'œuvre et lancer les marchés de travaux donc il est possible que ce soit la commune qui ne soit pas prête.

6. Réalisation du réseau d'assainissement de la future école

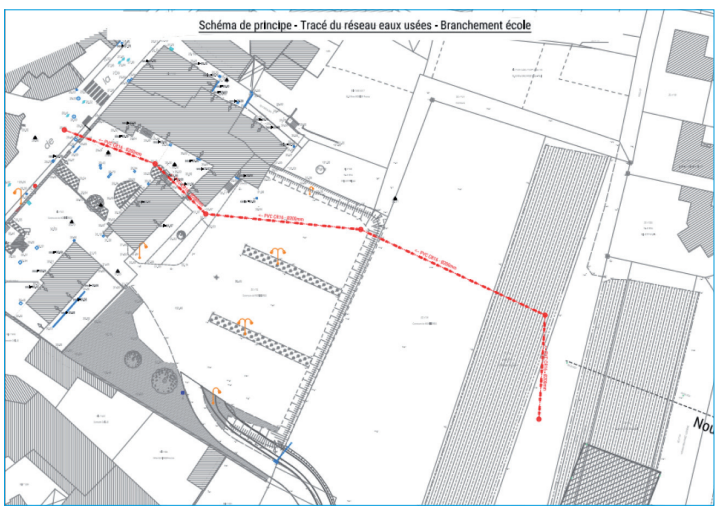

Benoît COUTEAU indique que l'école est en construction et qu'il convient de créer le réseau d'assainissement. Il était initialement prévu que les eaux usées partent vers le réseau de la rue des Quarterons qui est dirigé vers le poste de relevage du Pont, qui est en zone inondable. Le choix a été fait de raccorder les eaux usées vers la station d'épuration du Paradis. Ce réseau est prévu sur la propriété privée de la commune c'est pourquoi c'est le rôle de la commune de faire rejoindre ce réseau vers le réseau public d'assainissement.

Un premier devis a été transmis par l'entreprise AUBRON-MECHINEAU de Gorges s'élevant à 28 357 € HT.
Un second devis a été demandé à l'entreprise BAUDRY de Saint Philbert de Bouaine dont le montant s'élève à 32 795,85 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de 28 357 € HT proposé par l'entreprise AUBRON-MECHINEAU pour les travaux relatifs au réseau d'assainissement de la nouvelle école.

7. Convention avec le service ADS (Autorisation Droit du Sol) de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Le service ADS assure l'instruction des autorisations d'urbanisme et des actes relatifs aux droits des sols (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...) pour le compte de la commune. Il s'agit d'un service mutualisé mis à disposition des communes et organisé au niveau de l'Agglo qui n'est pas du tout équilibré financièrement. Le coût de 2,72 € par habitant ne permet pas de couvrir les coûts de fonctionnement. L'objectif de l'Agglo est d'équilibrer ce service en demandant davantage de participation financière aux communes. Le coût ne serait plus fixé en fonction du nombre d'habitants mais en fonction du nombre d'actes réalisés par le service ADS. Le bilan est que le coût va être multiplié par 4 pour la commune.

L'évaluation du coût estimatif du service pour 2023 est la suivante :

	ADS 2021	***Evaluation 2023***
Mission de base : Dossiers instruits (hors CUa)	112 EPC	20 160,00 €
Mission optionnelle : Participation aux commissions (11 par an)	8 EPC	1 440,00 €
Mission optionnelle : Instruction des CUa	17 EPC	3 060,00 €
TOTAL	**137 EPC**	**24 660,00 €**
	valeur EPC 2023 :	***180,00 €***

Actuellement le coût de la convention est de 5 902,40 €.

Pascal BOUTON indique qu'il faut délibérer sur les missions optionnelles à savoir la participation aux commissions et l'instruction des CUa.
Après que le conseil a débattu de ces nouvelles conditions, Benoît COUTEAU rappelle que le conseil municipal sera invité à délibérer le 8 décembre 2022.

8. Modalités de reversement de la taxe d'aménagement

La loi de finances prévoit qu'une partie de la taxe d'aménagement soit reversée à l'intercommunalité à savoir Clisson Sèvre et Maine Agglo. Pour que le partage soit valide, la commune doit déterminer le taux de reversement à l'Agglo et que l'Agglo délibère sur le même montant. Le bureau communautaire a déterminé que les communes devraient reverser 5% de la taxe d'aménagement à l'Agglo.
Benoît COUTEAU n'est pas d'accord avec cette décision. Benoît COUTEAU prend l'exemple du tronçon de la rue des Quarterons qui dessert la zone d'activités de Monnières et que l'Agglo n'a jamais accepté de réhabiliter. Les moyens de la commune sont limités c'est pourquoi c'est difficile d'admettre que la commune accepte de reverser une partie de sa taxe d'aménagement alors que l'Agglo a refusé d'investir et de réparer la voie qui mène au parc d'activités.
Les taux des différentes communes sont différents (tableau).

Pascal BOUTON présente le tableau relatif aux montants de la taxe d'aménagement à Monnières en indiquant qu'un pourcentage de ce montant sera reversé par la commune à l'Agglo en fonction de la décision prise par les élus.

Année	*Montant*
2015	22 226,65 €
2016	28 620,59 €
2017	36 052,24 €
2018	29 804,68 €
2019	29 271,75 €
2020	25 965,38 €
2021	25 965,38 €
2022	36 418,48 € (estimation)

Benoît COUTEAU rappelle qu'il convient de fixer le taux de reversement lors du conseil de ce soir ou au prochain conseil. Après débat, les élus préfèrent réfléchir et délibérer au prochain conseil.

9. Convention Territoriale Globale (CTG) entre la Caisse des Allocations Familiales de Loire-Atlantique, Clisson Sèvre et Maine Agglo, les 16 communes de l'Agglo et le SIVU de la petite enfance de Clisson, Gorges, Gétigné et Saint-Lumine-de-Clisson

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), Clisson Sèvre et Maine Agglo, ses communes membres ainsi que le SIVU Crèche Intercommunale.

10. Achat d'une parcelle route de la Minière

Pascal BOUTON indique que, dans l'optique de trouver un lieu pour les agriculteurs, viticulteurs ou maraîchers qui voudraient s'installer sur Monnières et qui ont des difficultés à trouver des lieux d'implantation, la commune souhaite créer une pépinière qui leur permettrait de s'installer. La parcelle YM10 d'une superficie de 6 627 m², sise route de la Minière, pourrait être acquise par la commune. Le propriétaire accepterait de la vendre. Il est proposé d'acheter la parcelle à 1 € le m² soit au prix global arrondi à 7 000 €.
Benoît COUTEAU rappelle que ce point fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal. Il propose que le ComCo VET fasse une proposition d'aménagement de cette parcelle qui serait présentée en conseil municipal.

11. Passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57

Afin de formaliser le passage à la nomenclature M57, il convient au préalable de saisir le comptable public pour avis sur ce passage à la M57 et l'expérimentation du compte financier unique puis de délibérer.
Après un premier échange, la trésorerie conseille d'opter pour la nomenclature M57 développée plutôt que d'adopter la nomenclature abrégée dédiée aux communes de moins de 3 500 habitants, la nomenclature M57 développée étant plus proche de la nomenclature M14 actuelle.

12. Vœu du conseil départemental de Loire-Atlantique demandant l'organisation d'un référendum décisionnel concernant les limites administratives de l'ouest de la France

Benoît COUTEAU indique que le département nous a adressé un vœu concernant l'organisation d'un référendum concernant le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne : les élu•es du Conseil départemental de Loire-Atlantique demandent à l'État et aux Parlementaires de la République, d'engager un débat serein et constructif sur la mise en place d'un processus référendaire visant à modifier les limites administratives de l'ouest de la France. »
Ce point sera voté lors du prochain conseil.

13. Questions diverses

Rodolphe BORRÉ indique que Sandra COUSINET, nouvelle gestionnaire RH, a proposé que la commune organise une journée « pull moche » le 15 décembre 2022 pour l'ensemble des agents. Rodolphe BORRÉ propose que quelque chose soit fait pour les agents à l'occasion de Noël et demande l'avis des élus sur le sujet. Au conseil du 8 décembre 2022, Rodolphe fera part de la proposition choisie. Il est indiqué aux élus de noter la date du 15 décembre dans leur agenda pour un moment de convivialité élus - agents.

DISTIBUTEUR DE PAIN

Le conseil municipal a voté lors du conseil de décembre la mise en place d'une machine à pain devant la mairie.
Vous pourrez vous approvisionner en baguettes traditions toutes chaudes !! Elle arrivera en début d'année sur notre commune. Pour l'instant, le conseil a acté une expérimentation de plusieurs mois.
Puis si le résultat est probant, cette solution pourra devenir plus pérenne.

COMCO CVE

DES CHICANES POUR RALENTIR DANS LES VILLAGES

Depuis quelques semaines vous avez pu constater la pose de caisses palettes dans différents villages. Pourquoi ?
Le Comco CVE (Cadre de vie - Voirie - Eaux) travaille depuis plusieurs mois, à la demande de nombreux Monniérois, à la diminution de la vitesse dans les villages et dans le bourg.
Il nous est apparu que la meilleure solution, bien qu'imparfaite, était la pose de caisses - palettes en chicanes, associée à une limitation à 30 km/h pour ralentir la vitesse et ainsi protéger les Monniérois petits et grands.
Ce dispositif expérimental pourra être modifié si des problèmes de sécurité interviennent. Pour cela n'hésitez pas à contacter la mairie.
Le problème de la vitesse en agglomération est un signe flagrant d'incivisme, de même que les stationnements sur les trottoirs, sur ou devant les places pour handicapés.
Il serait temps de laisser de côté le "chacun pour soi". Nous sommes tous à la merci d'un chauffard qui veut rattraper les 5 mn de retard prises au départ. Quand on sait qu'il faut 200km à 20km/h au dessus de la moyenne pour rattraper ce retard, cela ne vaut pas le coup !
Et si vous êtes 5 mn en avance sur le parking de l'école : profitez en pour regarder le soleil entre les nuages et la brume. Cela ne peut que vous mettre en forme pour une dure journée de labeur !

Marie Lou Louveau de la Guigneraye
Comco CVE

ANIMAJE
FOYER DES JEUNES

Après 6 années de bons et loyaux services, l'animatrice de l'espace jeunes de Monnières, Alice THIBAUD, est partie vers de nouveaux horizons professionnels. L'ensemble des jeunes a souhaité la remercier pour son investissement, sa disponibilité, son écoute et ses belles initiatives.

Depuis le mois de Juin, c'est Fabien BONHOMMET qui a pris son relais.
L'animateur qui a passé 10 ans à travailler auprès des enfants au pôle enfance de Monnières, se dirige maintenant vers la jeunesse et souhaite désormais « porter et accompagner les projets qui nous tiennent à cœur » avec ceux et celles qu'il connaît bien.

« J'accueille tous les jeunes entre 11 et 17 ans à l'espace jeunes le mercredi et le samedi (14h-18h30), et le vendredi (16h-18h30) et à chaque période de vacances. Vous y trouverez baby-foot, billard, console, tisanerie, cuisine, matériel de dessin, ping-pong, basket, foot, etc... C'est le lieu où nous décidons des sorties tout au long de l'année (laser game, cinéma, futuroscope, trampoline park, balade vélo, piscine, escape game, etc...).

C'est aussi le lieu d'où naissent les envies de séjours d'été. Pour rappel, **la réunion « séjour 11-13 ans » est prévue le vendredi 20 janvier à 19h à l'espace jeunes de Monnières.** Pour les 14-17 ans, ce sont les jeunes qui font leurs propositions. Vous pouvez venir m'en parler à l'espace

jeunes ou me contacter directement sur mon portable. J'ai hâte de vous revoir ! »

CONTACT

Ancienne halte garderie, au fond du parking de l'école st Joseph
06 69 93 22 11
animajemonnieres@gmail.com

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance de Clisson, Sèvre et Maine Agglo est un service gratuit de proximité mis à la disposition des parents, des assistant(e)s maternel(le)s, des gardes d'enfants à domicile, des baby-sitters et de toute personne souhaitant des informations pour travailler auprès de la petite enfance.
Marianne RUGGIU, éducatrice de jeunes enfants vous accueille sur rendez-vous sur une antenne de proximité à Maisdon sur Sèvre :

Pour vous parents :
✓ être accompagnés dans la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant (à domicile, en structure collective...),
✓ être mis en relation avec des familles pour une garde à domicile partagée,
✓ être informés de vos droits et obligations de particulier employeur,
✓ être soutenus dans votre rôle de parents et vous permettre d'échanger sur l'adaptation, le sommeil, l'alimentation, le développement psychomoteur... de votre enfant...

Pour vous assistant(e) maternel(le) / garde d'enfant à domicile / baby-sitter / futur(e) professionnel(le) :
✓ être mis(e) en relation avec les familles en recherche de mode d'accueil par le biais d'offres d'emploi ou de diffusion de listing,
✓ être informé(e) sur vos droits et devoirs de salarié(e),
✓ être soutenu(e) dans votre réflexion de projet d'accueil,
✓ être accompagné(e) dans votre pratique professionnelle quotidienne,
✓ vous faciliter l'accès à la formation continue,
✓ être informé(e) sur les différents métiers de la petite enfance,
✓ obtenir un agrément d'assistant(e) maternel(le)...

A Monnières, les Matinées du Relais sont animées depuis septembre 2022 par Marianne RUGGIU, éducatrice de jeunes enfants. Elles ont lieu au Pôle Enfance, rue des Quarterons.
Les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile peuvent s'inscrire auprès du Relais et y participer 1 mardi sur 2, hors vacances scolaires, avec les enfants qu'elles accueillent.
Ces moments de rencontres permettent aux professionnel(le)s d'échanger sur leurs pratiques et de partager des moments de jeux avec les enfants dans un cadre différent. Pour les enfants, il s'agit d'un temps de jeu, de socialisation et d'éveil où divers supports peuvent être proposés par l'éducatrice de jeunes enfants : jeux de manipulation, moteurs etc, ou l'intervention d'un(e) professionnel(le) extérieur : sophrologue, plasticienne, musicienne, bénévole de la bibliothèque...

Sur le territoire de l'aggl'Oh, des Ateliers Motricité sont également proposés sur inscription, ainsi que trois Temps-Forts dans l'année. Le 1er vient d'avoir lieu : le spectacle « Moustique et Bout d'ficelle », qui a remporté un grand succès auprès des petits...et des grands !

CONTACT

Contactez l'assistante du Relais petite enfance, disponible du l**undi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30** (excepté le jeudi après-midi)
02 40 54 54 64 ou
https://contactRPE.clissonsevremaine.fr

ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH

« A St Jo, ça déménage ! »

1 - Les élèves de TPS/PS/MS découvrent depuis septembre les métiers du bâtiment : architecte, maçon, charpentier, couvreur, plombier, électricien... et les outils et matériaux utilisés pour construire une maison. Nous aimons jouer à « Construis ta maison », un jeu de dé où le premier qui réalise entièrement sa construction a gagné.

2 - Un projet chant choral a commencé pour les élèves de GS/CP et de CE1/CE2 avec Sarah Holtrop, intervenante de l'école de musique Artissimo. Ce projet permettra aux élèves d'apprendre des chansons qui parleront de déménagement et de voyages. Il se déroulera jusqu'aux vacances de février 2023. Lors de la première séance, chacun s'est présenté grâce à la ronde des prénoms : il fallait chanter son prénom ! Les élèves ont joué avec la balle de son. Ils se sont préparés à chanter grâce aux histoires du petit pompier, de l'arbre... Les élèves ont commencé à apprendre le chant sénégalais « Makotoudé ». Sarah accompagnait le chant en jouant d'un instrument : un ukulélé. Ils ont commencé à apprendre également « Où t'en vas-tu ? ». Les séances avec Sarah sont très appréciées de tous !

3 - Les élèves de CE1/CE2 « voyagent » dans l'univers des contes traditionnels.

Ils ont étudié notamment le petit chaperon rouge, les musiciens de Brême et le joueur de flûte de Hamelin et s'en sont inspirés pour réaliser des œuvres en arts visuels.

4 - Les élèves de CM1/CM2 eux sont plongés dans l'univers Harry Potter.

Chaque élève a intégré lors de la cérémonie du chapeau une des quatre maisons de Poudlard : "Gryffondor", "Poufsouffle", "Serdaigle" et "Serpentard". Ils ont réalisé une œuvre collective représentant Harry Potter.

« La semaine du goût »

Cette année, la semaine du goût se déroulait du 10 octobre au 16 octobre 2022. A cette occasion, nous avons parlé des 5 sens et des dégustations étaient prévues chaque jour dans la classe de GS/CP. Lundi, dégustation de pommes « la pirouette » qui était plus acidulée et plus dure et « la gala » qui était plus douce et plus molle. Mardi, les élèves ont dégusté trois sortes de pain : il y avait un « pain de campagne » au seigle, un « pain au maïs » et un « pain nordique » aux graines. A la vue, à l'odorat et au goût, ces pains étaient bien différents ! Jeudi, les élèves ont dégusté des fruits secs (abricots, dattes, figues, cranberries). Et Vendredi, les élèves étaient ravis de déguster différents chocolats.

Le chocolat noir à la menthe a été nettement moins apprécié des élèves qui l'ont trouvé... bien amer : les grimaces étaient de mise !

« En route vers le collège ! »

Le 18 novembre, les CM2 ont vécu une journée entière en immersion au sein du Collège immaculée Conception de Clisson. Intégrés à des classes de 6ème, ils ont pu participer à des cours, se familiariser avec les locaux et le fonctionnement, manger au self, participer à un atelier danse... Ils en sont revenus ravis, de quoi les rassurer

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2023 :

Pour prendre contact avec l'école et convenir d'un rendez-vous, envoyer un mail à l'adresse suivante :

ec.monnieres.st-joseph@ec44.fr

N'hésitez pas à venir à notre rencontre lors des **Portes Ouvertes samedi 28 janvier 2023 de 10h à 12h.**

Isabelle Bricard,
cheffe d'établissement
de l'école St Joseph

APEL
ÉCOLE SAINT JOSEPH

Un grand merci pour votre participation aux actions déjà menées depuis la rentrée scolaire. Les magnifiques chrysanthèmes étaient au rendez-vous en octobre.

Près de Noël, la livraison de sapin à domicile a été un franc succès ainsi que les commandes de chocolat.
Après deux années de pandémie sans soirée de Noël, l'équipe est heureuse de vous concocter une superbe fête pour les petits et les grands ! Les méninges en ébullition et les manches retroussées, l'équipe est motivée pour que cette soirée soit inoubliable.

Merci à vous d'être toujours présents et solidaires auprès de nos enfants ; votre soutien nous est précieux.

Saphir GRENOUILLEAU
pour l'équipe de l'APEL

CONTACT

apel@teamstjo.fr
Sur Facebook :
Ecole st-Joseph Monnières

ASSOCIATION HISTOIRES DE PARENTS

L'association Histoires de parents a pour objet l'accompagnement à la parentalité. Kesako ? L'idée est de proposer des espaces qui permettent de partager nos expériences de parents, nos difficultés et de trouver des pistes de réflexion. C'est aussi de favoriser le lien parents-enfants en proposant des activités autour de différentes médiations.

L'association Histoires de Parents a organisé le dimanche 20 novembre sa fameuse journée jeux, 5ème édition. Au programme : motricité libre pour les 0-3 ans, en partenariat avec la micro-crèche Microscope. Espaces jeux symboliques avec du matériel emprunté au CSC Loire Divatte, jeux de société avec l'association En Jeux, des jeux de construction en tout genre...
Pour les pré-ados et ados, un escape Game proposé par Animaje et des jeux de rôle. Une première cette année : tournoi de basket avec des équipes parents-enfants. Plus de 250 personnes ont pu profiter de cette journée ensoleillée avec lasagnes maison à déguster le midi, préparées par les cuistots d'Histoires de Parents dans la cuisine du Pat's Bar, gracieusement mise à notre disposition. Merci à la municipalité de Monnières pour le prêt des locaux, ainsi que la MSA et le Conseil Départemental pour leur soutien financier. Cette journée aura comptabilisé plus de 350 h de préparation et de présence, de la part de la salariée et de la trentaine de bénévoles.
De nombreuses propositions pour les futurs parents et parents de jeunes enfants vont se réaliser dès le mois de janvier, dans le cadre de la campagne nationale "les 1000 premiers jours", en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé. Ci-joint le flyer. A partir de janvier, auront lieu les lundis matin de nombreuses activités pour vous et votre enfant.

Programme complet sur le site de l'asso !
Et bien sûr, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, soutenu par la CAF, tous les mercredis matin de 9h à 12h pour les 0-6 ans. Un temps pour s'amuser avec votre enfant, rencontrer d'autres parents du Vignoble. Accès gratuit, sans réservation à la salle Colibri de Monnières installée spécialement avec du matériel adapté pour ces occasions.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,
l'équipe d'Histoires de parents

CONTACT

Réservez dès à présent **les dates du 6 au 14 mai** pour la Semaine de la Non Violence Éducative avec, en clôture, la journée Nature le dimanche 14 mai.
N'hésitez pas à nous contacter ou prendre les infos:

https://histoiresdeparents.weebly.com/
https://www.facebook.com/histoiresdeparents44/
histoiresdeparents@yahoo.fr 07-85-18-78-64

1000 PREMIERS JOURS

Les ateliers de rencontre avec bébé

POUR LES NOUVEAUX PARENTS

Un atelier conçu pour développer la relation avec bébé avant la naissance et se préparer à l'accueillir
Un cycle de 4 séances prénatales + 1 séance postnatale

- 12 janvier 2023 : Bébé... Le début de l'aventure
- 26 janvier 2023 : Papa, maman, bébé et l'entourage
- 9 février 2023 : Quand bébé sera né ...
- 7 mars 2023 : L'arrivée de bébé
- Avril 2023 : Bébé est là, on fait connaissance!

Les jeudis de 19 à 21h à Monnières
Adhésion à l'association
+ à partir de 15€* pour le cycle complet.

Avec Gwladys Bauvineau, professeure de yoga, praticienne pleine conscience, et Toucher Affectif (Haptonomie)
Et Hélène Bonnet, Accompagnatrice parentale

Infos et inscriptions à histoiresdeparents@yahoo.fr - 07-85-18-78-64
https://histoiresdeparents.weebly.com/
*Le prix ne doit pas être un frein à votre participation, contactez nous pour en discuter

Monnières · LES ATELIERS DE Moaky · Histoires de Parents · ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

ÉCOLE PUBLIQUE
LES TROIS MOULINS

Bienvenue à l'école publique « Les trois moulins » de Monnières !

Cette année scolaire 2022-2023 est riche en changements pour l'école.

Tout d'abord, quatre nouvelles collègues ont rejoint l'équipe en classe de petite-section, CE2, CM2 ainsi qu'à la direction.

L'école bénéficie aussi cette année d'un renouveau numérique (ordinateurs, vidéoprojecteurs...) et d'un plan de subvention bibliothèque (lecture de livres en réseau, rallye lecture, lecture en langues étrangères, documentaires...).

L'école accueillera ses élèves dans des locaux tout neufs le 27 février prochain, après les vacances d'hiver ! Nous y retrouverons un potager ainsi qu'une cour végétalisée. Nous travaillerons aussi tous ensemble, membres de la communauté éducative, afin d'obtenir le label « E3D », Ecole en Démarche globale de Développement Durable.

Les bonnes habitudes n'ont pas non plus quitté l'école. Cette année scolaire est à nouveau pleine de projets grâce à une équipe dynamique et motivée. Les élèves de l'école participent à des projets d'éducation musicale de la maternelle au CM2. Les classes de maternelle auront le plaisir d'être accompagnées par une intervenante de l'école de musique Artissimo. Vous avez pu entendre les élèves de cycle 2 et 3 chanter lors du marché de Noël le 9 décembre. Les élèves s'engagent également dans des projets sportifs USEP (GS, CP, CE1, CM1), des projets théâtres (du CE2 au CM2) en plus de projets uniques, conçus et menés par les enseignants dans leur classe. Le prix des Incorruptibles, premier prix littéraire décerné par des jeunes de la maternelle au lycée, est aussi reconduit. Nous remercions, pour cela, les parents d'élèves, l'Association des parents d'élèves, la mairie de Monnières et la COOP de l'école qui participent au financement.

La réussite de tous nos élèves, l'acquisition du « lire, écrire, compter » dans un climat scolaire positif et propice au vivre et apprendre ensemble nous tiennent à cœur.

Journée de l'EPS à l'école publique des trois moulins

Le mercredi 28 septembre dernier, les CM2 de l'école publique des trois moulins ont organisé une matinée sportive pour l'ensemble des élèves. Chacun s'est trouvé responsable d'un atelier dont il avait déterminé le fonctionnement.

Au programme : gymnastique, sports collectifs, lancers, sauts en longueur et en hauteur, courses variées, tennis, badminton, corde à sauter, et trois parcours de motricité pour les élèves de maternelle.

Les élèves de l'école étaient ravis de cette matinée et les CM2 tout autant d'avoir pu organiser un tel évènement !

Bibliothèque municipale

Les 8 et 10 novembre derniers, tous les enfants de l'école se sont rendus à la bibliothèque municipale de Monnières.

Les gentilles bénévoles nous ont accueillis avec leur bonne humeur dans ce lieu convivial et très prisé des enfants.

Nous avons pu emprunter pour toutes les classes de nombreux ouvrages (albums, romans, documentaires et bien sûr bandes-dessinées) qui seront lus par les enfants.

Nous devrions y retourner au moins deux fois dans l'année scolaire.

Merci aux bénévoles pour leur chaleureux accueil.

CONTACT

Si vous souhaitez nous rencontrer et visiter l'école, écrivez-nous à l'adresse suivante :

ce.0440598L@ac-nantes.fr

Les inscriptions pour l'année prochaine sont ouvertes. Une matinée **portes ouvertes aura lieu en mars 2023.** Les futurs élèves de petite section pourront aussi participer à une matinée passerelle **au cours du mois de juin.**

ASSOCIATION
LE CLIC

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), est géré par une association loi 1901.
Il a été créé en 2001, puis a été appelé CLIC Vallée de Clisson en 2011.
La mission principale du CLIC est d'assurer le soutien à domicile des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage aidant. Il est également un point d'information pour les personnes en situation de handicap, sans condition d'âge.

Depuis le 1er janvier 2020, pour s'adapter à la géographie de la communauté d'agglomération, il intervient sur les 16 communes de Clisson Sèvre et Maine agglomération et est devenu le CLIC Vallée Clisson Sèvre et Maine.
Accompagnement des plus de 60 ans
La survenue de maladie est parfois liée à l'avancée en âge, entraînant une diminution des capacités physiques. De nombreuses solutions existent pour y pallier. L'adaptation du logement, l'intervention d'une aide à domicile, des dispositifs de soutien ou de stimulation dans le cadre de maladies neuro-dégénératives... sont autant de possibilités.

L'équipe du CLIC se déplace à domicile pour rencontrer les personnes et leur entourage, afin de les informer sur les aides existantes et de les accompagner.

Le CLIC a également pour mission de coordonner les interventions des différents acteurs du territoire (services d'aide à domicile, services de soins, professionnels médicaux et paramédicaux, établissements d'accueil pour personnes âgées) intervenant dans l'accompagnement des personnes âgées.

Personnes en situation de handicap
L'équipe du CLIC reçoit toute personne s'interrogeant sur les droits des personnes en situation de handicap, sans limite d'âge. Pour retirer un dossier, recevoir une aide, s'informer sur les dispositifs existants, il est possible de venir rencontrer les professionnel(le)s du CLIC.

Actions collectives d'information et de prévention : le CLIC organise, en partenariat avec les communes et différents organismes (CCAS, MSA, CARSAT, Département, ADMR...), des ateliers et actions d'information, afin de prévenir la perte d'autonomie et favoriser le lien social.

Ainsi, des ateliers d'apprentissage de l'utilisation de la tablette numérique sont régulièrement organisés. De plus, des temps d'échange sur la nutrition, la mémoire, ou le soutien aux aidants peuvent avoir lieu.

Nos Valeurs
Accueil, écoute, respect, proximité sont des valeurs centrales pour l'équipe du CLIC et ses administrateurs.

Le respect de la confidentialité est indispensable pour construire une relation de confiance entre la personne, son entourage et le réseau de professionnels intervenant auprès d'elle.

Le professionnalisme de l'équipe garantit ces valeurs.

Le CLIC Vallée de Clisson intervient sur les douze communes de la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson. (Aigrefeuille-Sur-Maine, Boussay, Clisson, Gétigné, Gorges, La Planche, Maisdon, Monnières, Saint-Hilaire de Clisson, Saint-Lumine de Clisson, Remouillé, Vieillevigne.)

L'accueil téléphonique et physique

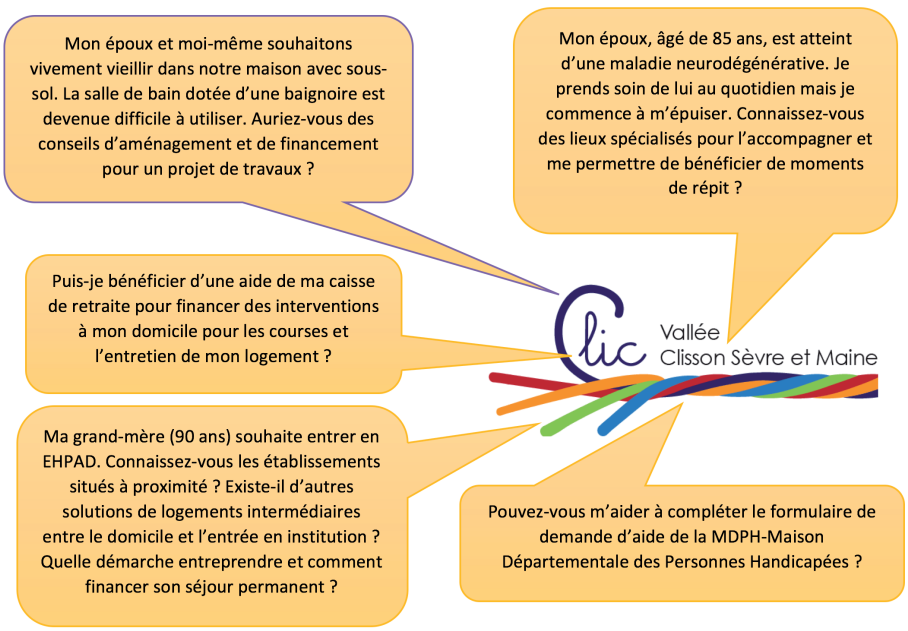

du CLIC est ouvert tous les matins, du lundi au vendredi, de 9h à 12h15.
Compte-tenu du contexte sanitaire, il est préférable de prendre rendez-vous pour une rencontre au service.
L'après-midi est consacré aux visites à domicile.

CONTACT

02 85 52 16 39
26 Rue de la Mairie,
44190 Saint-Hilaire-de-Clisson
contact@clicvalleedeclisson.fr
www.clicvalleedeclisson.fr

REPAS DES AÎNÉS

Vous avez 75 ans et plus en 2023, alors à vos calendriers :

Le repas des seniors aura lieu
Le SAMEDI 1er AVRIL 2023

SALLE EVASION
Espace polyvalent du Pampre D'or
A partir de 12H

Ce repas vous est offert par le ComCo ASP (Affaires sociales Santé Personnes âgées) et la municipalité. Les jeunes prendront plaisir à vous servir.

Une invitation personnelle vous sera alors adressée, accompagnée d'un bulletin réponse qui sera à déposer ou à renvoyer à la mairie.
Nous vous attendons nombreux pour partager un moment agréable, convivial et chaleureux.

Pour le ComCo ASP,
Françoise Menard
Adjointe Affaires sociales
Santé Personnes âgées

ASSOCIATION MISSION LOCALE

Missions Locales PAYS DE LA LOIRE

Tu as entre 16-25 ans.
Tu te poses des tas de questions sur ton orientation professionnelle.
Tu recherches une formation ou un stage en entreprise.
Tu veux bénéficier de conseils pour trouver un job d'été ou l'emploi de tes rêves.
Tu galères à trouver un logement.
Tu veux être autonome dans tes déplacements.
Tu rencontres des difficultés financières ou dans tes démarches administratives incontournables.
Tu voudrais t'engager dans une action citoyenne mais laquelle ?
Et plein d'autres questions encore...
Ne reste plus seul !

Contacte la Mission Locale du Vignoble Nantais qui répondra à tes attentes grâce à :
✓ des entretiens personnalisés tout près de chez toi avec un conseiller à ton écoute,
✓ des ateliers collectifs avec d'autres jeunes sur des thèmes variés,
✓ des aides financières pour te donner un coup de pouce,
✓ des visites d'entreprises locales,
✓ des offres d'emploi et de stages...

Voici quelques illustrations des actions du moment :

Les ateliers collectifs entre jeunes abordent les sujets suivants : Rédiger mon CV et ma lettre de motivation, Apprendre à se faire confiance, S'entrainer au code de la route, Visiter des entreprises, S'entraîner à argumenter son projet, Rencontrer une agence d'intérim, Se former pour devenir SST (sauveteur secouriste du travail) en 2 jours.

Évènement en cours pour les jeunes mineurs 16-17 ans, c'est l'action « je crée ma mini-entreprise »
C'est une expérience originale dans laquelle les jeunes vont créer une entreprise fictive, imaginer un produit ou service à commercialiser. En se lançant dans ce parcours initiatique, ils développeront des compétences utiles à leurs futures démarches individuelles et professionnelles (esprit d'équipe, prise d'initiative, coopération, argumentation...) : C'est entreprendre pour apprendre autrement ! C'est gratuit. On peut venir te chercher à domicile.

CONTACT

Il ne te reste plus qu'à nous contacter pour en savoir plus.

02 40 36 09 13
accompagnement16-25@mlvn.fr

www.missionlocalevignoblenantais.fr
missionlocaleduvignoblenantais
mission_locale_vignoblenantais

ASSOCIATION UN PETIT RIEN

« Un Petit Rien » vous attend !!! »

Créée en décembre 1981, l'association « Un Petit Rien » poursuit son action Humanitaire en apportant son aide en faveur de différentes causes, plus précisément avec Eau-Vive Bretagne-Loire dans les pays du Sahel (Sénégal), mais aussi par le biais d'autres associations : Appel Détresse, Handicap International, Aides Sida, Téléthon, fondation de l'Abbé Pierre, Restos du Cœur, la ligue contre le cancer. « Un Petit Rien » intervient également dans le cadre d'opérations ponctuelles, aujourd'hui vers l'Ukraine.

Initialement présidée par Gérard Bouaud, l'association est coprésidée désormais par Lionel Métaireau et Ludovic Pabou (viticulteurs). Ces deux amis d'enfance poursuivent un cheminement humaniste identique à celui que l'association soutenait précédemment, soit les 2/3 de ses dons en faveur des pays du Sahel pour pallier les problématiques inhérentes aux domaines de l'eau, de l'assainissement, des écoles... et 1/3 de ses donations au profit des autres associations.

Prévision des dons pour l'année 2023

Apprentis d'Auteuil	250,00 €	1,8%
Téléthon	400,00 €	2,8%
Handicap international	400,00 €	2,8%
Aides (Sida) Vendée	400,00 €	2,8%
Akamassoa	400,00 €	2,8%
Appel détresse	400,00 €	2,8%
La Ligue Fondation	500,00 €	3,6%
Abbé Pierre	400,00 €	2,8%
Restos du cœur	1 100,00 €	7,8%
Croix Rouge (Ukraine)	500,00 €	3,6%
Eau Vive	9300,00 €	66,2%
TOTAL des DONS	**14 050,00 €**	

Une quarantaine de bénévoles (femmes et hommes), se retrouvent dans les vignes les vendredis après-midi de novembre à février afin de prétailler (déraquer) et disposer les sarments en poignées. Au final, ceux-ci seront regroupés en fagots.

Amitié, convivialité, bonne humeur sont au rendez-vous de tous ces temps forts !

Pour répondre à la forte demande des restaurateurs et des particuliers désirant alimenter leurs barbecues respectifs, « Un Petit Rien » souhaite retrouver sa production d'avant la crise (11 000 fagots en moyenne annuelle).

Et pour cela de nouveaux bras sont les bienvenus !

Si vous bénéficier de temps disponible et si cette démarche bénévole (ramassage des fagots) vous attire, rejoignez-nous pour nous aider à pérenniser notre action le premier samedi de mars !

Alors n'oubliez-pas,
Rendez-vous Samedi 4 mars 2023 à 8 heures Place de la Mairie !

CONTACTS ET INFOS

Bernard Augereau au
06 40 38 89 66 ou
Gérard Bouaud **au**
06 22 69 62 91
Ou par mail à
un.petit.rien@gmail.com

ASSOCIATION
VESTIAIRE SOLIDARITÉ

Le Vestiaire Solidarité est une association loi 1901, qui regroupe 9 communes : Boussay, Clisson, Gétigné, Gorges, Maisdon, Monnières, Remouillé, St Hilaire de Clisson et St Lumine de Clisson. Des bénévoles de chaque commune œuvrent tout au long de l'année au fonctionnement de l'association.

Le but de notre association est de venir en aide aux plus démunis, sur le plan vestimentaire.

Même si notre activité a largement diminué pendant 2 ans, pour cause Covid, nous avons malgré tout toujours assuré les urgences qui nous étaient signalées pendant cette période.

Depuis mars 2022, nous avons pu rouvrir nos locaux et donc reprendre nos activités.

L'association collecte des vêtements, des chaussures, pour adulte et enfant, du linge de maison, le tout propre et en bon état. Si vous n'en avez plus l'utilité, n'hésitez pas à leur donner une 2ème vie en les apportant au Vestiaire Solidarité.

Vous pouvez les déposer tous les mercredis après-midi, entre 14h et 16h, à la salle du Champ de Foire de Clisson.

Les ventes ont lieu le mercredi après-midi de 14h à 16h, uniquement les semaines impaires. Elles se déroulent en même temps que les permanences des Restos du Cœur. Les articles sont vendus à tout petit prix.

Nous organisons également des braderies ouvertes à tous. La prochaine se déroulera le samedi 25 mars 2023 de 9 heures à 18 heures, au Champ de Foire (Clisson).

Les recettes perçues tout au long de l'année sont reversées à des associations humanitaires. Nous avons fait le choix d'apporter notre soutien à des associations géographiquement proches de nous : les Restos du Cœur, le Secours Catholique et le Secours Populaire.

Notre association n'a pas les moyens matériels et humains pour la remise en état des vêtements, chaussures et autres. Aussi nous insistons sur le fait de ne donner que des vêtements dignes d'être portés, c'est à dire propres, non troués ni déchirés, et avec les systèmes de fermeture en bon état. Il en va aussi du respect de la personne.

Nous voulons mettre l'accent sur le bénévolat, et dire combien il est important que des hommes et des femmes répondent présents lors de nos manifestations. Il faut savoir que, pour la braderie du 1er octobre 2022, 50 bénévoles étaient à pied d'œuvre le vendredi matin pour l'installation, 41 le lundi matin pour le rangement, chacun s'affairant au poste qui lui convient le mieux. A ces effectifs il faut ajouter les personnes qui assurent les permanences le jour de la vente. Au total, ce sont plus de 350 heures de bénévolat qui ont été effectuées pour la vente du 1er octobre. Ce sont 1740 articles vendus, (833 vêtements adultes, 597 vêtements enfants et 310 articles linge de maison).

Un grand MERCI à tous les bénévoles présents lors des braderies mais aussi lors des ventes du mercredi.

Vous avez un peu de temps disponible, vous souhaitez donner un peu de ce temps pour les autres, vous aimez le contact et le partage, alors n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Merci à tous ceux qui, par le Vestiaire Solidarité, apportent une pierre à l'édifice du partage et du « non » gaspillage.

Monique Hardouin Présidente

Le bureau
Présidente :
Monique HARDOUIN Boussay
Trésorière :
Denise BEAUVINEAU Remouillé
Secrétaire :
Chantal Jourdan Clisson

CONTACT

Coordonnées

06 47 39 61 15

mhardouin.vest-solidarite@orange.fr

VESTIAIRE SOLIDARITE
Des Communes de la Vallée de Clisson

SPORT
KARATÉ

Nous sommes allés à Paris dans le 15ème arrondissement pour la coupe de France de KEMPO (art martial japonais à frappes réelles debout et au sol ainsi que les soumissions)

5 compétiteurs engagés
5 podiums

Mlle Cameron RENDY 1 EN MINIME
M. Justin ROGER 1 ER MINIME
M. Antonio RENDY 1 EN JUNIOR
M. Thomas Gautier 3 en expert -75kg (1 ère participation et 1 année de karaté Shindokaikan)
M. Paul RAULT 3 en expert +95 kg

Les inscriptions se font tout au long de l'année et nous préparons les prochaines échéances en février en karaté kyokushinkai (karaté à frappes réelles) et bien entendu la coupe de France Shindokaikan à Nice en mars prochain.

Le karaté Shindokaikan de Monnières propose des cours tous les soirs du lundi au jeudi (kick boxing muay thai karate Shindokaikan et mixte martial arts MMA sont au programme).

BASKET
SMB

On prend les mêmes et on recommence ?

Oui et non
Oui parce que nos entraîneurs et coachs ont tous re-signé et de nouveaux nous ont proposé leurs services et c'est avec grand plaisir que nous les accueillons !
Oui parce que joueurs et joueuses ont aussi très majoritairement renouvelé leur licence. Le club affiche en ce début de saison un taux de renouvellement de 87%.
Et oui parce que l'effectif du bureau résiste ! Malgré 2 départs, nous sommes heureux d'accueillir 4 nouvelles recrues : effectif en hausse !

Cartographie du club saison 2022-2023

Equipes : **16** engagées en championnat départemental et **3** équipes en entente avec St Hilaire
Loisirs : **3** équipes (2 féminines et 1 masculine)
Baby : **15**

Entraîneurs et coachs : **25**

Bureau : **11** membres

Environ 250 licenciés : le SMB maintient son effectif et c'est une très bonne nouvelle.
Pour autant, en seniors féminines notamment, nous avons mutualisé nos effectifs avec St Hilaire et ainsi engagé 2 équipes en championnat.
Cette saison voit aussi la création d'une équipe seniors masculins. C'était une ambition depuis plusieurs années et un réel objectif de l'année passée. Objectif atteint, il ne reste plus qu'à briller sur les parquets !

« Il est rentré Perrine : tu peux lever les bras ! »

U13F3 Match très serré pour une belle victoire du SMB 35-31, Bravo !

Les victoires pleuvent en cette 1ère phase et plusieurs équipes évolueront certainement en division supérieure pour la 2e phase. Oui c'est une évidence, le travail de nos entraîneurs et coachs, leur investissement aussi dans la formation, un encadrement sportif avec Stéphane, Sylvain et Mathilde plus structuré, sont autant de raisons à la progression de nos résultats.

Les formations intra-club en arbitrage et officiels de table se poursuivent et commencent à porter leurs fruits. En ce début de saison, il n'est pas rare d'apercevoir un duo U18 arbitrer en autonomie.

Et pour continuer dans le sportif plus festif, quelques événements de la saison passée en images. Ces moments qui nous ont tant manqué et que nous avons pu retrouver pour notre plus grand bonheur. Sans aucun doute c'est aussi grâce à tout cela que les équipes se scellent, que notre club se construit.

Equipe U13G1 : Il n'est pas interdit de rêver

Les babys (U7) ont tout donné pendant le tournoi !

L'équipe U13F heureuse de remporter la coupe

Photo de famille à l'issue de la 1ère édition du tournoi SMB

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année, en famille, entre amis. Tous nos meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur pour l'année 2023
A très bientôt sur les terrains !
Sportivement, **le SMB**

A VOS AGENDAS

Tournoi du club : **13 et 14 mai 2023**
Découverte basket dans les écoles :
Juin 2022, date et lieu à préciser

Et pour suivre l'actualité du club :
https://sevreetmainebasket.fr/

SEVREMAINEBasket
Facebook SMB

CONTACT

Vous voulez nous contacter ? une seule et même adresse :
sevreetmaine.basket@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE
AU PLAISIR DE LIRE

Belle réussite de nos premières PORTES-OUVERTES dans le nouvel espace, les 8 et 9 octobre derniers.
L'énigme proposée « Le club des 5 enquête » a rencontré son public. Bravo à Emilien Letourneux qui a gagné son abonnement pour l'année 2023.
Les « RACONTES-TAPIS » ont été testés et approuvés par un public enthousiaste.
Ils sont maintenant déployés lors des accueils scolaires et des tout-petits (crèches et relais petite enfance).

Quatre nouvelles étagères et les achats de livres, fin décembre, viennent compléter notre offre.

La bibliothèque grandit et a besoin de vous.
Venez rejoindre cette dynamique équipe !!!

CONTACT

Marie France PAVAGEAU
02 28 21 66 19 / Espace culturel Jehan Meschinot
Bibliotheque.monnieres@orange.fr
Inscriptions : sur place, 16€ par famille
Horaires d'ouverture :
mercredi 10h -12h
vendredi 17h30 – 19h
dimanche 10h – 12h

EXPOSITION
MARIE AUGER

Mais enfin, pourquoi tu vois ça quand tu me regardes ?
Guerre d'Algérie… imaginaires masqués, assignations

Pendant plus de 2 ans, je suis allée à la rencontre de témoins de la guerre d'Algérie, de leurs enfants, de leurs petits-enfants. J'ai entendu la douleur des corps, les vies empêchées. Ces histoires se font entendre en filigrane des œuvres, formant récit où les places sont questionnées, celles qui nous sont assignées et celles qu'on se construit.

Marie Auger

JUMELAGE
KLETTGAU

Comité de jumelage «Vallée de Clisson – Klettgau»

Le Comité de jumelage a repris un rythme un peu plus normal en 2022, après deux années marquées par le Covid-19 et tellement difficiles pour tous. Mais il faut du temps pour relancer les projets.

Il n'y a encore pas eu d'échanges scolaires, entre les collégiens, les établissements ne pouvant s'engager sereinement. Mais cela devrait redémarrer au printemps 2023, avec un échange prévu entre les élèves du Collège Immaculée-Conception de Clisson et ceux de la Realschule de Jestetten.

Concernant les cours d'allemand organisés par le Comité de jumelage pour l'année 2021-2022 les élèves ont pu avoir le plaisir de retrouver les cours en présentiel après ceux en visioconférence. Des cours sont à nouveau organisés depuis cet automne. Ils ont lieu dans la salle Artémis du Complexe Agora, à Gorges.

Une visite du Comité allemand en France était prévue en mai 2022, elle devait permettre de se retrouver enfin, la dernière rencontre ayant eu lieu en octobre 2019 à Klettgau. Nos deux Comités devaient se retrouver pour une réunion de travail, et bien sûr des rencontres et sorties amicales complétaient ce beau programme. Malheureusement nos amis allemands ont été touchés par la malchance, leur avion ayant été annulé à la dernière minute.

Après un moment de sidération et de grande déception, nous avons heureusement pu reprogrammer leur venue pour le dernier week-end d'octobre. Cette rencontre a permis de programmer de nouveaux échanges dans le futur, notamment avec les associations de notre canton et de retrouver une bonne dynamique. Elle a permis aussi un passage de flambeau car la présidente Ute Weissenberger quitte le Comité allemand après une quinzaine d'années de présidence. C'est Bettina Wieser qui la remplace.

Après une première édition de notre "Fête de la Bière" qui avait eu lieu à Monnières en octobre 2019, notre Comité a pu envisager enfin une deuxième édition en octobre 2022, cette fois à Boussay. Quel plaisir de retrouver ces moments festifs !

Enfin, notre Comité a pu organiser la venue de Mme Saskia Hellmund pour une série de conférences s'adressant aux lycéens des établissements Aimé Césaire de Clisson et Charles Péguy de Gorges, ainsi que pour une représentation théâtrale à Clisson pour tous publics.
Mme Hellmund est née en Allemagne de l'Est et avait 15 ans lors de la chute du Mur de Berlin en 1989. Elle évoque, dans sa conférence et sa représentation théâtrale, ses souvenirs, son désarroi, ses questionnements face aux bouleversements provoqués par la réunification allemande.
Nous sommes très heureux de l'aboutissement de ce projet, qui avait dû être annulé une première fois en mars 2020 lors du premier confinement national.
billetterie.nantes@onpl.fr
Nous espérons que le dynamisme retrouvé va perdurer. N'hésitez pas à nous rejoindre, chacun donne selon ses possibilités, mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Bis bald ! (A bientôt !)

CONTACT

billetterie.nantes@onpl.fr
N'hésitez pas aussi à consulter notre site internet. Voici son adresse :

jumelage-clisson-klettgau.fr

Et pour communiquer avec nous, notre adresse mail est la suivante :

clissonklettgau76@gmail.com

THÉÂTRE

LE RÉVEIL DE MONNIÈRES

La troupe du Réveil prépare actuellement une nouvelle pièce à présenter début 2023 à son public fidèle. Depuis septembre, les 8 acteurs répètent une pièce de Ray COONEY et John CHAPMAN : Tout le plaisir est pour nous ! Cette comédie mouvementée est adaptée par Sébastien CASTRO. L'histoire vous plongera dans les déboires d'un éditeur parisien et de son épouse. Le couple voit sa tranquillité ébranlée lorsqu'à la suite de coïncidences malencontreuses, trois couples illégitimes décident de vivre dans cet appartement, sans concertation, leur première nuit de passion...

9 représentations seront données à la Salle Evasion dont la première sera au profit des écoles.

- ✓ **Samedi 28 Janvier à 20h30**
- ✓ **Dimanche 29 Janvier à 15h**
- ✓ **Mardi 31 Janvier à 20H30**
- ✓ **Vendredi 3 Février à 20h30**
- ✓ **Samedi 4 Février à 20h30**
- ✓ **Dimanche 5 Février à 15h**
- ✓ **Mardi 7 Février à 20h30**
- ✓ **Vendredi 10 Février à 20H30**
- ✓ **Samedi 11 Février à 20h30**

Théâtralement vôtre,
La troupe du Réveil de Monnières

RÉSERVATIONS

Les réservations sont ouvertes soit par internet sur le site www.reveildemonnieres.fr soit par téléphone au **06 17 10 78 14** (Permanences le Lundi et le Mercredi de 19h à 21h, et le Samedi de 10h à 12h)
En attendant, suivez-nous sur Facebook pour connaître toutes nos dernières infos :
www.facebook.com/lereveildemonnieres/

ÉVÈNEMENT

LE SALON DU LIVRE

Petit retour sur la deuxième édition du salon du livre organisé par l'association la Monniéroise qui a accueilli sur le temps du WE des 4 et 5 décembre plus d'une vingtaine d'auteurs et illustrateurs tout droit issus de notre région. Ce moment fut un temps de partage autour de la littérature et de la création en général. Les ateliers d'Amelie Dousset, Isabelle Goyard-Terzian et Amandine Dublé ont ravi les petits et les grands. La jeune compagnie La Chèvre et l'oiseau a donné une représentation autour d'un conte musical «Agathe et Zohra» qui a enchanté les nombreux spectateurs présents. Deux expositions permanentes habillaient ce salon avec la mise en lumière des travaux des élèves de Gaëlle Messager, qui donne des cours d'arts plastiques, de dessins et de peinture à Monnières au sein de notre association et ceux des enfants accueillis en TAP au pôle enfance et encadrés par Amandine.
Nous travaillons déjà à l'édition prochaine et toutes les bonnes volontés et les idées pour nous accompagner sont les bienvenues.

INFOS

monnieroise@gmail.com

ATELIER

COMMENT BIEN SE CHAUFFER AU BOIS ?

L'Espace conseil énergie vous propose tout un programme d'animations et d'ateliers autour de la rénovation énergétique et des économies d'énergies au quotidien.

Votre prochain rendez-vous :
Atelier «Comment bien se chauffer au bois»
Objectifs : découvrir les solutions de chauffage au bois en habitat individuel, les avantages /inconvénients, et les combustibles
le jeudi 2 février 2023 à 18h30 à Monnières, salle Colibris, Espace Polyvalent Pampre d'Or, 11 rue de la Mairie

INSCRIPTIONS

https://mesdemarches.clissonsevremaine.fr/inscription-a-l-atelier-comment-bien-se-chauffer-au-bois-2-fevrier-2023/

COMMENT BIEN SE CHAUFFER AVEC UN POÊLE À BOIS OU UNE CHEMINÉE ?

FAVORISER UN USAGE PERFORMANT DE CETTE RESSOURCE NATURELLE

LES OBJECTIFS DE L'ANIMATION

- Découvrir les solutions de chauffage au bois en habitat individuel
- Aborder les avantages/contraintes des différents poêles, inserts et chaudières.
- Présenter les combustibles (granulés, bûches, etc.) et les filières

DÉROULÉ

Après un exposé des différentes technologies, le.la conseiller.ère présente les critères de choix (confort, praticité, coûts, etc.) et aborde jusqu'au choix du matériel et du professionnel installateur.

LES +

- Un exposé complet et illustré
- Des repères pour préciser son projet

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE BOIS EST UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE

TRI SÉLECTIF

FINI LES SACS ON PASSE AUX BACS

ON PASSE AU BAC

Fini les sacs jaunes ! Dès début janvier, Clisson Sèvre et Maine Agglo équipe les habitants d'un bac jaune pour le tri des emballages. Une distribution à domicile qui se déroulera jusqu'en avril pour équiper plus de 22 000 foyers de l'Agglo. En mai, les bacs jaunes remplaceront les sacs plastiques pour la majorité des habitants du territoire, avec de nouveaux rythmes de collecte.

POURQUOI PASSER AU BAC ?

Si le geste de tri des emballages est devenu un réflexe, près de 23% du contenu des sacs jaunes sont des erreurs de tri. Re Trier et traiter ces déchets entraînent un surcoût de 110 000 € par an à la collectivité. Ce constat a constitué le point de départ pour imaginer un autre mode de collecte des emballages. La collecte en bac a été retenue à l'issue de la réflexion. Les bacs pucés permettent lors de la levée de localiser les secteurs où les erreurs de tri sont constatées pour programmer des actions d'information afin de rappeler les bonnes pratiques. Le bac présente également d'autres avantages :

✓ Plus besoin de se déplacer pour s'approvisionner en sacs

✓ Mettre fin aux sacs à usage unique qui coûtent chaque année 90 000 € à la collectivité

✓ Faciliter l'entretien des espaces publics notamment en cas d'intempéries

✓ Améliorer les conditions de travail des agents de collecte en limitant les troubles musculo-squelettiques provoqués par la manutention des sacs

Si les premiers foyers sont équipés dès le mois de janvier, la collecte des bacs jaunes débutera en mai 2023, une fois tous les bacs distribués. En attendant, l'utilisation des sacs jaunes reste la règle pour la collecte des emballages. Encore un peu de patience...

COMMENT LE BAC EST-IL DISTRIBUÉ ?

De janvier à avril, six équipes de deux agents de la société Quadria sillonneront les 16 communes de l'Agglo pour déposer les bacs à chaque domicile.

DE JANVIER À AVRIL

VOUS ÊTES PRÉSENT :

✓ Une équipe de deux agents se présente à votre domicile pour déposer le bac.

✓ Sa taille est définie en fonction de la composition du foyer.

✓ Son fonctionnement vous est expliqué avec un mode d'emploi remis en main propre.

Vous êtes absent :

✓ Un avis de passage est déposé dans votre boîte aux lettres pour vous signaler le premier passage infructueux et annoncer le second.

✓ L'équipe repasse une seconde fois à la date indiquée sur l'avis de passage. Si vous êtes présent ou si vous avez rempli le formulaire reçu avec l'avis de passage, le bac vous sera déposé.

VOUS ÊTES DIFFICILEMENT JOIGNABLE

Vous n'êtes pas sûr d'être présent pour le second passage ?

Vous pouvez alors compléter un formulaire papier ou en ligne joint à l'avis de passage, pour demander une mise à disposition du bac devant le domicile.

Le calendrier de collecte 2023, avec les nouveaux rythmes de collecte, est alors distribué.

EN MAI

JE COMMENCE À UTILISER MON BAC JAUNE

La collecte des bacs jaunes débutera en mai 2023, une fois tous les foyers équipés. En attendant, l'utilisation des sacs jaunes reste la règle pour la collecte des emballages. Encore un peu de patience...

QUAND SONT DISTRIBUÉS LES BACS JAUNES ?

✓ Mi-février à mi-mars :

Château-Thébaud, Haute-Goulaine, La Haye-Fouassière, Maisdon-sur-Sèvre, Monnières, Saint-Fiacre-sur-Maine

DES SACS JAUNES POUR CERTAINS QUARTIERS

Pour répondre à des problèmes d'accessibilité par les camions de collecte, des colonnes avec contrôle d'accès par clé électronique (si colonnes aériennes) ou par badge ou carte (si colonnes semi-enterrées) sont installées sur certains sites de Clisson Sèvre et Maine Agglo, pour déposer les déchets. Si vous êtes dans cette situation, vous serez contacté ultérieurement par la collectivité et continuerez à utiliser les sacs jaunes pour trier vos emballages.

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Un voisin peut-il réceptionner mon bac ?

La distribution est nominative. Un voisin ne pourra pas récupérer votre bac en votre

absence. Si vous n'êtes pas présent, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres et un formulaire en ligne ou papier pourra être complété pour qu'un bac soit déposé devant votre domicile.
Pourquoi mon bac est-il pucé ?
Cela permet de limiter et de mieux identifier les erreurs de tri. Il sera ainsi possible de programmer des actions de sensibilisation et de prévention dans les secteurs les plus touchés.

À partir de quand utiliser le bac jaune ?
La collecte des bacs jaunes débutera courant mai 2023, une fois tous les foyers équipés. D'ici là, continuez d'utiliser les sacs pour la collecte et ne sortez pas le bac jaune. Le rythme des collectes est inchangé. Si vous avez un doute, consultez le calendrier de collecte interactif des déchets sur monjourdecollecte.clissonsevremaine.fr
Le passage en bac implique un changement de rythme de collecte qui vous sera communiqué ultérieurement.

Que faire si j'ai encore des sacs jaunes en avril ?
Le surplus de sacs jaunes sera à déposer en mairie aux horaires d'ouverture. Les sacs jaunes seront réutilisés pour les logements ne pouvant avoir un bac jaune.

Peut-on mettre des sacs jaunes dans le bac jaune ?
Non, utilisez les sacs pour la collecte sans les déposer dans le bac jusqu'à courant mai. Les bacs jaunes présentés avant cette date ne seront pas collectés.
Mon bac n'est pas adapté à mon foyer ou est endommagé ?
Si votre bac est abimé, cassé, perdu ou volé ou n'est pas adapté à la composition de votre foyer, contactez le service déchets.

Que se passe-t-il si je refuse la dotation d'un bac jaune ?
Tout usager résidant sur le territoire de l'agglomération doit s'acquitter de sa facture déchets, qu'il utilise ou non les services de collecte des déchets (déchets ménagers, collecte des emballages, points d'apport volontaire, déchèteries, etc.). Ce service inclut la réception du bac jaune et son utilisation.

INFOS

Vous avez d'autres questions sur la distribution ?
Contactez le service déchets au
02 40 57 57 80

Janvier
Jeudi 12 : collecte ordures ménagères
Vendredi 13 : collecte sacs jaunes
Jeudi 26 : collecte ordures ménagères
Vendredi 27 : collecte sacs jaunes

Mars
Jeudi 9 : collecte ordures ménagères
Vendredi 10 : collecte sacs jaunes
Jeudi 23 : collecte ordures ménagères
Vendredi 24 : collecte sacs jaunes

Février
Jeudi 9 : collecte ordures ménagères
Vendredi 10 : collecte sacs jaunes
Jeudi 23 : collecte ordures ménagères
Vendredi 24 : collecte sacs jaunes

Avril
Jeudi 6 : collecte ordures ménagères
Vendredi 7 : collecte sacs jaunes
Jeudi 20 : collecte ordures ménagères
Vendredi 21 : collecte sacs jaunes

TRI SÉLECTIF

FINI LES SACS ON PASSE AUX BACS

Que met-on dans **les bacs jaunes ?**

Vous pouvez déposer **tous vos emballages :**

Briques alimentaires

Les emballages métalliques (aérosols, boites de conserves, cannettes, barquettes alu...)

Les emballages cartonnés

Tous les emballages en plastique (bouteilles, pots de yaourt, barquettes, films, flacons...)

UNE QUESTION SUR VOTRE BAC JAUNE ?

Contactez le service Déchets au **02 40 57 57 80 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h**

› bacjaune.clissonsevremaine.fr

Attention **aux faux amis...**

Certains déchets nous font hésiter.

Ces déchets sont à déposer dans votre poubelle à ordures ménagères.

Les mouchoirs en papier (sans la boîte)

Des masques

Les sacs de fastfood

Le papier alimentaire de votre boucher ou poissonnier

Les boites de camembert en bois

Des couches

Du polystyrène encombrant

22 000 foyers équipés en bac jaune

Fini les sacs jaunes. Depuis début janvier, Clisson Sèvre et Maine Agglo organise sur les 16 communes la distribution de bacs au couvercle jaune pour la collecte des emballages. D'ici la fin mars, tous les foyers de l'Agglo disposant déjà d'un bac pour les ordures ménagères seront ainsi dotés.

La collecte des bacs jaunes débutera une fois tous les foyers de l'Agglo équipés. C'est pourquoi, nous vous demandons de continuer à utiliser les sacs jaunes jusqu'au début du mois de mai. Un nouveau calendrier de collecte vous sera communiqué d'ici là.

Les avantages du **bac jaune**

- **Plus besoin de vous déplacer** pour vous approvisionner en sacs jaunes.
- **Mettre fin aux sacs à usage unique** qui coûtent chaque année 90 000 € à la collectivité.
- **Faciliter l'entretien des espaces publics** notamment en cas d'intempéries.
- **Améliorer les conditions de travail des agents** en limitant les troubles musculaires provoqués par la manutention des sacs de plus en plus nombreux.
- **Prévenir les erreurs de tri,** avec la possibilité de localiser les bacs où sont constatées les erreurs et prévoir des actions de sensibilisation.

TRI SÉLECTIF

FINI LES SACS ON PASSE AUX BACS

Utilisation du bac jaune, **les bons réflexes**

Pensez à aplatir les emballages pour un gain de place. Les emballages sont **à déposer en vrac dans le bac,** bien vidés et non emboîtés. Ne mettez pas de sacs jaunes dans votre bac.

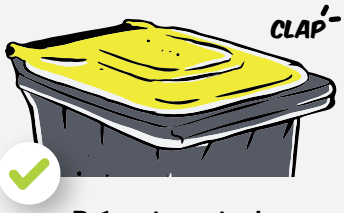

Présentez votre bac couvercle fermé.

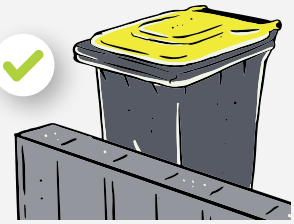

Rentrez votre bac en dehors des périodes de collecte pour ne pas encombrer les bas-côtés.

Il n'est pas nécessaire de laver vos emballages avant de les jeter.

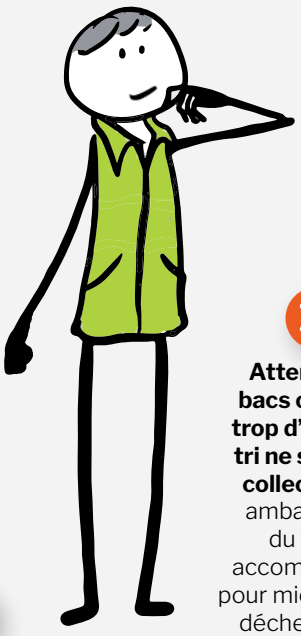

Une fois que le bac est rempli, sortez **le bac la veille au soir du jour de collecte** et présentez la poignée côté route.

Attention, les bacs contenant trop d'erreurs de tri ne seront pas collectés et les ambassadeurs du tri vous accompagneront pour mieux trier vos déchets et vous communiquer les bonnes pratiques..

Retrouvez les consignes de tri sur ›guidedutri.clissonsevremaine.fr ou reportez-vous à l'étiquette mémo donnée avec votre bac ou à votre calendrier de collecte.

L'entretien **de mon bac**

Lorsque votre bac est sale, il vous appartient de le nettoyer.

N'utiliser pas de housse ou de grand sac poubelle pour protéger l'intérieur de votre bac jaune. Cela peut compromettre la sécurité des agents de collecte. Si le bac contient un sac, le bon accrochage du bac n'est pas assuré et il peut se décrocher et tomber sur les agents.

Si votre bac est abimé, cassé, perdu ou volé, contactez le service déchets au **02 40 57 57 80** ou sur **›mesdemarches.clissonsevremaine.fr** rubrique environnement.

BON À SAVOIR

Où retrouver les jours de collecte ?

Les jours des collectes seront indiqués sur le calendrier distribué prochainement.

Jusqu'à mai, continuez d'utiliser les sacs jaunes pour la collecte **sans les déposer dans le bac.**

Vous pouvez retrouver les jours de passage du camion de collecte sur **›monjourdecollecte.clissonsevremaine.fr**

JARDIN PÉDAGOGIQUE
D'UNE NATURE À L'AUTRE

« D'une Nature à l'Autre » est un jardin pédagogique basé sur l'éthique de la permaculture, situé à la Minière.
L'idée du jardin est d'accueillir principalement des enfants, adolescents et adultes ayant besoin d'un accompagnement adapté, pour des activités de loisirs en pleine Nature. Il est ouvert aux familles et aux professionnels de l'enfance, de la protection de l'enfance, du social & médico-social...

En allant visiter le site :
www.dunenaturealautre.com vous découvrirez en détails « D'une Nature à l'Autre », son origine et ses intentions... Pour suivre « son actualité »

Au plaisir ,
Naturellement,
Élodie Gandemer.

CONTACT

Retrouvez « D'une Nature à l'autre » sur les réseaux sociaux
@D'une Nature à l'Autre
Dunenaturealautre
contact@dunenaturealautre.com

Journée Porte Ouverte le samedi 18 mars 2023 de 10h à 18h.

JARDINS
JARDINS DE DEMAIN

Emilien

Je me suis installé, grâce à l'association Terres en Vie qui m'a transmis le bail en janvier 2022, sur près de deux hectares situés entre la Halopière (Monnières) et la Rebourgère (Maisdon-sur-Sèvre).
Il aura fallu quelques mois pour aménager la parcelle avec les tunnels, l'irrigation, la clôture et la mise en place de nos cultures «sur compost». La vente est ouverte depuis juillet 2022.

Qu'est-ce qu'on y cultive ?
Une diversité de légumes de saison, bio, et bientôt quelques fruits. Pratiquant le maraîchage sur sol vivant (pas de travail mécanique du sol), je cherche à obtenir les meilleurs rendements dans le plus grand respect de l'environnement. En six mois cette année, nous avons produit environ trois tonnes de légumes.

Qui sont les consommateurs de nos légumes ?
Vous, habitants de Monnières, de Maisdon sur Sèvre et des communes alentours.
100% de nos légumes sont vendus dans un rayon de 10 km autour de l'exploitation, dont une grande majorité sur les créneaux de vente sur l'exploitation **les mardis et vendredis (17h-19h)** et en épiceries.

D'autres produits ?
Etant membre de l'association Paysans du vignoble, les vendredis je vous transmets également des produits locaux et de qualité en provenance des villes et campagnes voisines: pains, œufs, fromages, viandes, fruits, miel...

Au plaisir de vous rencontrer lors de votre prochaine visite aux Jardins des Demains.

Emilien

CONTACT

Vous en découvrirez plus sur notre site
paysansduvignoble.fr.

MICRO FERME
RADIO POULETTES

Le Jardin de Radio Poulettes est une micro ferme de maraîchage diversifié. **Amélie et Jean-Loup ALLAIRE** se sont installés début 2022 à la Cour des Mortiers. A partir de leurs propres plants ou graines bio, ils cultivent toutes sortes de légumes allant des épinards aux patates douces en culture naturelle et sol vivant. Le fond du terrain très arboré abrite le début de la champignonnière avec des pleurotes sur bûches. Ils proposeront bientôt leurs œufs à la vente.

CONTACT

La vente directe à la ferme est ouverte **le mercredi matin de 10h à 12h.** Ils sont également sur **le marché de Gorges le samedi matin.**

07 49 60 82 19
radiopoulettes
radiopoulettes@gmail.com

RECENSEMENT

AGENDA

JANVIER 2023

VENDREDI 20 **Réunion « Séjour 11-13 ans »** *À 19h à l'espace jeunes*
SAMEDI 28 **Porte ouverte école Saint Joseph** *École Saint Joseph de 10h à 12h*
SAMEDI 28 / MARDI 31 **Théâtre « réveil de Monnières »** *à 20h30*
DIMANCHE 29 **Théâtre « réveil de Monnières »** *à 15h*
DU SAMEDI 21 AU DIMANCHE 19 FÉVRIER **Exposition Marie Auger** : *au Cosmopolis, Nantes*

FÉVRIER 2023

JEUDI 2 **Atelier « Comment bien se chauffer au bois ? »** *à 18h30, salle Colibri*
VENDREDI 3 / SAMEDI 4 / MARDI 7 / VENDREDI 10 / SAMEDI 11
Théâtre « réveil de Monnières » *à 20h30*
DIMANCHE 5 **Théâtre « réveil de Monnières »** *à 15h*

MARS 2023

SAMEDI 4 **Sarments du Sahel** *à 8h place de la Mairie*
SAMEDI 18 **Portes ouvertes 'D'une nature à l'autre »** *de 10h à 18h*

AVRIL 2023

AVRIL **Fête du printemps**
SAMEDI 1ER **Carnaval des 2 écoles**
SAMEDI 1ER **Repas des aînés**
LUNDI 25 **Braderie du vestiaire solidaire** *de 9h à 18h au champ de foire de Clisson*

MAI 2023

DU SAMEDI 6 AU DIMANCHE 14 **Semaine de la non-violence éducative**
DIMANCHE 14 **Journée nature**
SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 **Tournoi du SMB**

PERMANENCES DES ÉLUS JANVIER À AVRIL

Si vous avez besoin de rencontrer les élus, ils sont présents à la mairie tous **les samedis matins de 10h00 à 12H00.**

14/01/2023	Richard Lopez & Gwladys Rousseau
21/01/2023	Stéphane Entème & Benoît Couteau
28/01/2023	Françoise Ménard & Hélène Quémerré
04/02/2023	Marie Lou de la Grigonnais & Gwladys Rousseau
11/02/2023	Pascal Bouton & Sylvie Chatellier
18/02/2023	Linda Gaboriau & Richard Lopez
25/02/2023	Benoît Couteau & Christian Maillard
04/03/2023	Stéphane Entème & Linda Gaboriau
11/03/2023	Françoise Ménard & Sylvie Chatellier
18/03/2023	Richard Lopez & Hélène Quémerré
25/03/2023	Pascal Bouton & Magalie Duaut
01/04/2023	Linda Gaboriau & Vincent Caillé
08/04/2023	Rodolphe Borré & Christian Maillard
15/04/2023	Stéphane Entème & Servane Chesneau
22/04/2023	Richard Lopez & Magalie Duaut

Date limite de dépôt des articles pour le prochain bulletin municipal

15 FÉVRIER 2023

bulletinmonnieres@gmail.com

Vous pouvez aussi utiliser cette adresse si vous avez des questions sur Monnières. Nous les partagerons et nous efforcerons d'y répondre dans les prochains bulletins.

MAIRIE DE MONNIÈRES
4, rue de la poste
44690 MONNIÈRES

Tél : **02 40 54 60 64**
Fax : 02 40 54 63 03

www.mairie-monnieres.fr
accueil@mairie-monnieres.fr

Bulletin municipal:
bulletinmonnieres@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi / Mardi / Jeudi :
9h00 à 12h30

Mercredi / Vendredi :
9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Vendredi :
9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Samedi : de 10h00 à 12h00

LE STANDARD TÉLÉPHONIQUE EST OUVERT TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE :
De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 jusqu'à 17h30 les mercredis et vendredis.

Le samedi de 10h00 à 12h00.